

UN COURT TRAITÉ D'ARCHITECTURE CAMBODGIENNE MODERNE

par Madeleine GITEAU

Le texte que nous publions ici, avec sa traduction, fut composé en 1954, pour la Commission des Mœurs et Coutumes de Bhnəm Beñ (Phnom Penh), par M. Ieñ Sioeñ, maître d'œuvres, longtemps en service du Palais Royal. Il a été enregistré à la Commission des Mœurs et Coutumes sous le n° 83.017. C'est un texte très simple dans lequel M. Ieñ Sioeñ a condensé toutes les connaissances qu'il avait pu réunir au cours de sa carrière, sur la construction des maisons d'habitation et celle des divers édifices des monastères, élevés selon les normes traditionnelles. Pour cette rédaction, il a eu recours tout d'abord à ses connaissances personnelles, reçues, pour la plupart, de son maître, l'Ukñā Deb Nimitt Mak. Il a également interrogé différentes personnalités capables de lui apporter des données supplémentaires : un fonctionnaire de la province de Svāy Rieñ (Svay Rieng), M. Gīm Nwn, un chef de monastère, le Vénérable Cau Adhikār Nām Som Aem, également de la province de Svāy Rieñ, un maître décorateur, l'Ukñā Racanā Prasoeer Nām Mau, de Bhnəm Beñ (Phnom Penh), un ācāry, M. Nām Jwn, de la province de Kambañ Sbī (Kompong Speu).

L'auteur n'a pas le dessein d'exposer uniquement un rapide traité de construction. Dans ce texte, qu'il qualifie simplement de *sañkhepa*, « résumé », il a réuni non seulement les canons concernant la construction matérielle des bâtiments, mais aussi les règles de leur édification rituelle ; car la construction doit être faite aussi bien par ses dimensions et ses proportions que par les rites qui la consacrent. Pour M. Ieñ Sioeñ, on ne saurait dissocier l'édification rituelle de l'édification matérielle.

Dans la traduction nous avons recherché, pour chaque terme technique khmer, son équivalent français, quand celui-ci existe ; lorsque nous n'avons pas trouvé d'équivalent, nous avons conservé le terme khmer dont la signification est indiquée dans les notes. Pour tous les termes khmers nous avons conservé la translittération

de F. Martini ; toutefois, pour les noms de personnages ou de localités très connus, nous avons indiqué, entre parenthèses, la transcription couramment employée au Cambodge.

Dans la traduction nous avons été aidé par M. Kam Doum, secrétaire-traducteur à l'École Française d'Extrême-Orient ; les croquis de l'auteur, figurant dans le manuscrit ont été redessinés par M. Dam Choeurn.

TRADUCTION

AU SUJET DE LA CONSTRUCTION DES ÉDIFICES

PREMIÈRE PARTIE. LA CONSTRUCTION DES MAISONS

K. Au sujet des noms de la maison.

(Selon les dires du *jaṃḍaṃ* (1) nommé *Gḥm Nwn*).

La forme de notre maison cambodgienne peut être de cinq types qui sont :

- la maison *khmaer*.
- la maison *roñ* (2)
- la maison *roñ ʃol* (3)
- la maison *roñ ʃioeñ* (4)
- la maison *piṭ* (5)

(On appelle actuellement la maison *roñ*, maison *kantāṃñ*) (6).

Kh, Au sujet de la grandeur de la maison.

(D'après les dires du vieux *Duṃ*).

La grandeur de la maison cambodgienne est de cinq sortes, qui sont :

- la maison large de 11 dimensions (c'est-à-dire 11 coudées)
- la maison large de 12 dimensions (c'est-à-dire 12 coudées)
- - la maison large de 13 dimensions (c'est-à-dire 13 coudées)
- - la maison large de 14 dimensions (c'est-à-dire 14 coudées)
- la maison large de 15 dimensions (c'est-à-dire 15 coudées)

(1) *Jaṃḍaṃ*. Fonctionnaire de la commune, sous-chef de quartier.

(2) *Roñ*. Simple abri, hangar. Nom donné à une maison très simple.

(3) *Roñ ʃol* nom donné à une maison *roñ* transformée. *ʃol* signifie « poussé en avant ». Primitivement le nom était *roñ phdoñ ʃol*, « maison-hangar aux arbalétriers poussés en avant ». Cette maison est munie d'une travée en avant, travée obtenue en poussant en avant les arbalétriers.

(4) *Roñ ʃioeñ*. Maison-hangar comprenant un emplacement pour abriter le pilon à décortiquer le paddy ; pilon appelé *ʃpāl kʃioeñ*. Dans la prononciation ce dernier mot s'est transformé.

(5) *Piṭ*. « Taillée en biais », « taillé en croupe ». Ce nom s'emploie pour une maison couverte d'un toit à quatre pentes dont les deux pans latéraux sont taillés en croupe.

(6) *Kantāṃñ*. « Canton ». Des Chinois, souvent originaires de Canton, établis au Cambodge, adoptèrent fréquemment ce type de maison.

G. Au sujet des transformations de la forme de la maison.

(Selon les dires du maître d'œuvres Ieñ Sioeñ).

La maison pit est une transformation de la maison roñ ðioeñ ; la maison roñ ðioeñ est une transformation de la maison roñ ʔol ; la maison roñ ʔol est une transformation de la maison roñ ; la maison roñ est une transformation de la maison khmaer ; car elles ont des formes un peu différentes les unes des autres ; on peut dire que leurs formes dérivent les unes des autres ; ainsi en est-il sur le croquis représentant les cinq types de maison.

Gh. Explication des croquis des différents types de maisons.

(Selon les dires du maître d'œuvres Ieñ Sioeñ).

Les croquis représentent les différents types de maisons qui, à l'origine, diffèrent peu les unes des autres.

1. La maison pit a la même largeur et la même hauteur que la maison roñ ðioeñ. La différence est que la maison pit a deux coudées de moins en longueur, que sa toiture ne comporte pas de frontons devant et derrière et qu'elle a seulement douze colonnes et trois travées.

2. La maison roñ ðioeñ a la même largeur, la même longueur et la même hauteur que la maison roñ ʔol ; la seule différence est que la maison roñ ðioeñ a un toit en appentis devant et derrière.

3. La maison roñ ʔol a la même largeur, la même longueur et la même hauteur que la maison roñ ; la seule différence est que la maison roñ ʔol a un toit en appentis sur le devant.

4. La maison roñ a la même largeur et la même longueur que la maison khmaer. La seule différence est que cette maison roñ a un toit plus bas et qu'elle n'a ni *paet nuk* (1) devant et derrière, ni *candās dīk* (2) sur les côtés.

(1) *Paet nuk*. Ni le Dictionnaire Tardant, ni celui de l'Institut Bouddhique ne mentionnent ce terme. Guesdon traduit ce mot par « niche » et renvoie à *khnak* « découpe sculptée ». M. Ieñ Sioeñ, d'après l'interprétation de M. Kam Doum, désigne par ce terme une mince bande de toiture, couverte de tuiles, placée au-dessous du fronton ; elle protège le départ du toit inférieur à quatre pentes. D'après le Chef du monastère de *Vall Brah Ind Kosi* de Siem Rāp qui fut interrogé par M. Sim Hem Son, ce terme désignerait les aisseliers qui soutiennent le bord du toit à quatre pentes. Or ces aisseliers qui peuvent être sculptés en forme de consoles ou d'atlantes, peuvent exister tout autour de l'édifice ; si l'édifice est très petit, il n'y a d'aisseliers que sur les côtés. Or, dans le texte qui nous occupe, il est nettement indiqué que les *paet nuk* sont placés devant et derrière.

(2) *Candās dīk*, d'après Guesdon : « pièce de toiture » ; d'après Tardant : « poutrelle soutenant le toit latéral de la maison cambodgienne. D'après M^{me} Porée-Maspéro : « une sorte de console dont le rôle consistera à soutenir et à éloigner de la muraille les extrémités inférieures incurvées des chevrons déterminant en cette place un coyau. Cette console est emboîtée en pleine épaisseur (12 × 12 thnéap) dans la colonne qu'elle traverse de part en part et dont elle dépasse extérieurement de 50 thnéap ». Signalons que le *dhnāp* (ou *thnéap* selon la transcription de M^{me} Porée-Maspéro) est une mesure qui correspond à un travers de doigt. D'après le Dictionnaire de l'Institut Bouddhique le *candās dīk* est « un morceau de bois que l'on applique en mortaise dans le fût de la colonne de la maison et dont l'autre extrémité supporte le *rañ spūv* ». Le *rañ spūv* est la panne de retombée, d'après Tardant.

Les définitions de Tardant, de M^{me} Porée-Maspéro et du Dictionnaire de l'Institut Bouddhique correspon-

N. Règles qui divisent les dimensions de la maison (1).

(Selon les dires de M. Deb Nimitt).

Des règles divisent les dimensions de la maison ; que celle-ci soit à onze dimensions ou à douze, treize, quatorze ou quinze dimensions, on divise ses dimensions en parties. Pour les dimensions de la maison khmaer, on prend la largeur pour déterminer une partie ; on donne à la longueur deux parties et à la hauteur deux parties. Pour les trois maisons roñ, roñ ʒol et roñ ʒioeñ, on prend la largeur pour déterminer une partie ; on donne à la longueur deux parties et à la hauteur une partie et demie.

C. Pourquoi divise-t-on les dimensions de façons différentes.

(Selon les dires du maître d'œuvres Ieñ Sioeñ).

La maison khmaer a une longueur qui s'étend à deux parties parce qu'on lui donne quatre travées. On diminue la hauteur des maisons roñ, roñ ʒol et roñ ʒioeñ et on l'abaisse à une partie et demie pour que le toit n'ait pas une pente trop inclinée et qu'il ne soit pas trop haut ; car si on couvre (un toit trop haut) de pailote ou de tuiles, la pailote ou les tuiles durent peu. La maison piť a deux coudées de moins en longueur, car on abaisse le nombre de ses travées à trois.

Ch. Pourquoi fait-on différents types de toits?

(D'après les dires du maître d'œuvres Ieñ Sioeñ).

On fait la maison khmaer avec un toit élevé à pentes très inclinées. On procède ainsi pour que la vue de face soit plus belle, pour que, en regardant (la maison) en face on aperçoive comme un sommet de *prāsād* (2). On construit la maison roñ avec un toit plus bas et moins pointu ; on procède ainsi pour simplifier le travail pour n'avoir pas le souci de chercher des arbalétriers longs. On construit la maison roñ ʒol avec un toit agrandi d'un appentis sur la façade. On simplifie ainsi le travail, pour n'avoir pas la peine de chercher de longs chevrons. On construit la maison roñ ʒioeñ avec un toit comportant un appentis devant et derrière. Ainsi, on simplifie le travail, car on n'a pas besoin de chercher une poutre faîtière trop longue. On construit la maison piť avec un toit taillé en biais pour simplifier le travail, car on n'a pas à faire des frontons devant et derrière.

dent au même élément : les consoles, ou aisseliers, qui soutiennent le bord du toit. D'après le texte de M. Ieñ Sioeñ, il est très net qu'il s'agit d'une pièce de bois de la partie latérale de la toiture. Or la maison khmaer qui a un toit à deux pentes ne peut avoir de consoles que latéralement.

On peut remarquer que la définition de *pāet nuk* donnée par le Chef du monastère de Valt Brañ Ind Kosī correspond à peu près à la définition de *candās dīk* donnée par Tandart, M^{me} Porée-Maspéro et le Dictionnaire de l'Institut Bouddhique. Nous constatons combien la terminologie des termes techniques est flottante ; la signification des termes variant selon les régions et même selon les ateliers.

(1) Il s'agit de règles définissant les proportions de la maison.

(2) *Prāsād* (skt. *prāsāda*, pâli *pāsāda*, palais, temple, terrasse), terme employé couramment en Cambodgien pour désigner les temples anciens et particulièrement les tours-sanctuaires aux époques pré-angkorienne et angkorienne. Couverts en encorbellement, ces sanctuaires avaient des superstructures très élevées.

J. Au sujet des types de maison qui furent construits sous les différents règnes.

(Selon les dires du jaṃḍap̄ de première classe nommé Giṃ Nwn).

Sous le règne de Sa Majesté Saṃṭec Braḥ Aṅg Dwñ (Ang Duong), on construisit beaucoup de maisons khmères. Sous le règne de Sa Majesté Saṃṭec Braḥ Narottam (Norodom), on construisit beaucoup de maisons roñ et de maisons roñ ʔol. Sous le règne de Sa Majesté Saṃṭec Braḥ Sisuvatthi (Sisowath), on construisit beaucoup de maisons roñ ʔol et roñ ʔioeñ. Sous le règne de Sa Majesté Saṃṭec Braḥ Sisuvatthi Munivañs (Sisowath Monivong), on construisit beaucoup de maisons piṭ.

Jh. Au sujet des transformations de la maison au cours des règnes.

(Selon les dires du maître d'œuvres Ieñ Sioeñ).

La maison khmaer.

1. Premier type de maison khmaer.

Sous le règne de Sa Majesté Kumerurāj (c'est-à-dire Braḥ Thoñ) (1) on construisit beaucoup de maisons khmaer ; elles avaient deux rangs de colonnes et trois travées ; le jour on vivait sous la maison, la nuit on demeurait dans la maison.

(1) Certains noms de souverains cités dans ce texte semblent légendaires. La plupart des noms entrent dans la titulature de plusieurs rois ; ceci rend, évidemment les identifications très difficiles. Quelques renseignements nous ont été fournis par MM. Lan Sunnary et Dam Choern. D'après eux, les noms de plusieurs de ces rois apparaîtraient dans des légendes remontant au XVIII^e siècle ou au début du XIX^e. Pour deux de ces rois, l'auteur indique, à côté du nom sanscritisé, le nom populaire sous lequel le roi est connu dans la légende : *Kumerurāj* (*Brah Thoñ*) et *Cakrabattādirāj* (*Taṃpañ Krañun*). D'après une tradition populaire, *Brah Thoñ* serait le fondateur du royaume khmer. M. Lan Sunnary a réuni plusieurs versions de cette légende qu'il compte publier. D'après une autre tradition populaire *Taṃpañ Krañun* serait un roi qui aurait régné avant *Añ Can* (XVI^e s.) ; ce serait le roi de la légende de Pālṭaṃpañ (Battambang).

Brah Ketu Mālā pourrait être assimilé à *Sūryavarman II*. D'après une légende moderne, c'est pour lui que *Viṣvakarman*, l'architecte divin aurait élevé le temple d'Angkor Vat dont Braḥ Ketu Mālā aurait fait son palais (cf. Pierre Fabricius « Le Prasad Angkor-Vat ». *Nokor Khmer* n° 2. Phnom Penh, 1970, p. 46-61).

D'après une légende fameuse, *Trasak Pha-aem* est le « Jardinier des Concombres Doux », involontairement régicide qui succéda au roi qu'il avait tué.

Les noms des autres rois rappellent ceux des souverains mentionnés dans la Chronique, mais entrent souvent dans la titulature de plusieurs d'entre eux, ainsi que nous l'avons déjà signalé. On peut rapprocher le nom de *Padumasūryavañs* de celui de *Sūryavañsa Rājādhirāja*, fils cadet de *Nirvāṇapada* (G. Codès, « Les États Hindouisés d'Indochine et d'Indonésie », p. 593, et frère de *Lampoñ-rājā*, qui devint roi en 1357. Moura donne à ce roi le nom de *Prea Srey Sorijoley* (*Brah Śrī Sūryodaya*) ; toujours d'après Moura ce même nom aurait été porté par un prince fils de *Nārāyaṇa Rāma* et petit-fils de *Bañā Yat*.

Nārāyaṇarāma (*Nārāyaṇarāmādhīpati*), appelé en Khmer *Gāmkhal*, était un fils de *Bañā Yat* à qui il succéda ; il serait mort en 1472.

Paramarāja entre dans la titulature de plusieurs rois du Cambodge. Le plus illustre est sans doute *Paramarāja 1^{er}*, fils de *Añ Can*, qui régna dans la seconde moitié du XVI^e siècle et ramena la capitale à Aṅgar (Angkor).

Srī Sūryobar (*Srī Sūryavarman*, entre dans la titulature de *Bañā Yat* et de plusieurs autres rois. Il ne s'agit certainement pas ici de *Sūryavarman 1^{er}* (1002-1050) ni de *Sūryavarman II* (113-ap. 1145). Peut-être est-ce *Prea Srey Soriyopor* qui, d'après Moura, aurait régné au début du XVII^e siècle.

Bañā Candrarāja pourrait être le roi *Añ Can 1^{er}* qui aurait régné de 1505 à 1555 d'après Moura, de 1526 à 1556 d'après Garnier. *Bañā Yat* est un des rois post-angkorien les plus célèbres ; c'est lui qui, dans la première

Pour célébrer la cérémonie du mariage des jeunes gens, on construisait souvent un pavillon de mariage ; le *me pā* (1), les vieillards, la famille, les aînés, ainsi que les offrandes et que l'*anak phlūv* et l'*anak mahā* (2) et aussi les musiciens trouvaient tous place dans le pavillon, car la maison étant trop petite, on ne pouvait y célébrer le mariage ; c'est pourquoi on organisait de préférence la cérémonie dans le pavillon. A ce sujet, il existe une tradition solide qui dit que, lorsque est faite la demande en mariage d'un enfant, il faut donner l'ordre de construire une maison, une maison pour une fille, une maison pour chacune des filles, afin qu'après le mariage, le nouveau couple demeure dans la maison que l'on a construite. Maintenant encore on a coutume de dire : « si on ne construit pas de maison, on doit au moins construire un abri de cérémonie ». Si on est d'accord pour construire un pavillon de mariage, une fois la cérémonie terminée, on donne ce pavillon pour servir d'habitation (aux jeunes mariés).

Quant à la maison khmaer sous le règne de Sa Majesté Kumerurāj, elle est telle que sur le croquis de la maison khmaer de type 1.

2. *Second type de maison khmaer.*

Sous le règne de Sa Majesté Padesarāj on construisit beaucoup de maisons khmaer ayant deux rangées de colonnes et trois travées comme sous le règne de Sa Majesté Kumerurāj ; toutefois, si une jeune fille est demandée en mariage, on ne commande pas de construire une maison ; on donne seulement l'ordre d'ajouter une travée sur le devant et une travée sur un des côtés de la maison, en appentis ; la maison a ainsi trois rangs de colonnes et quatre travées et l'on n'a pas besoin de construire un pavillon de cérémonie. On appelle ces travées : travée « cand », travée « du cabinet d'or », travée « du verre brisé », travée de la paix du cœur (3).

moitié du xv^e siècle décida de transférer la capitale d'Aṅgar (Angkor) à Sṛi Sandhar (Srei Santhor), puis à Bhmaṅ Beñ (Phnom Penh).

Paramanibvan est sans doute un nom posthume. Peut-être est-ce le premier roi attesté par les Chroniques, roi dont le nom serait, d'après Adh. Leclère « Préah Bat samdach préah barom nipean-bat » (brah pada samṭac brah parama nirvānapada) ? Il serait le fils du « roi des Concombres Doux » et aurait régné au milieu du xiv^e siècle.

Dans l'état actuel de nos connaissances sur l'histoire du Cambodge post-angkorien, il nous semble bien malaisé de savoir à quels souverains attribuer certains noms : *Padesarāj*, *Dhanenjajagorabarāj Rājasambhār*. L'auteur n'a pu nous donner aucun éclaircissement. Il n'a pu que nous dire qu'il tenait ces noms de son Maître l'Okñā Deb Nimitṭ Mak qui les avait appris au Palais. Il existe, tant au Palais de Bhmaṅ Beñ (Phnom Penh) que dans plusieurs monastères, des archives qui restent à dépouiller. Actuellement on ne peut que se référer aux ouvrages suivants : E. Aymonier : « Le Cambodge », t. III, Paris 1903. — F. Garnier : « Chronique Royale du Cambodge », J.A. 1871-1872. — B.-Ph. Groslier : « Angkor et le Cambodge au xv^e siècle d'après les sources portugaises et espagnoles » Paris P.U. 1958. — Adh. Leclère : « Histoire du Cambodge », Paris 1911. — J. Moura : « Le royaume du Cambodge », Paris 1882-1883.

(1) *Me pā*. Lors des cérémonies du mariage, les parents de la jeune fille choisissent un personnage qui, parce qu'il sait bien s'exprimer, s'adressera, en employant les phrases rituelles, aux intermédiaires, l'*anak phlūv* et l'*anak mahā*, mandatés par les parents du jeune homme.

(2) *Anak phlūv*, femme chargée de servir d'intermédiaire lors de la demande en mariage. — *anak mahā*, villageois chargé par les parents du jeune homme, d'aller, de conserve avec l'*anak phlūv*, demander une jeune fille en mariage selon les rites ; pour cela il s'adresse au *me pā*.

(3) Il nous a été impossible de retrouver l'origine des noms des travées. Le nom de « travée du cabinet d'or » est étrange ; car *paṅgañ* signifie exactement « latrines ». M. Kam Doum suggère qu'il y a eu, peut-être, une confusion entre *maṅgal* et *paṅgañ*. Ce terme *lvaen*, traduit habituellement par « travée », traduction que

Le jour, on se tient dans la travée « de la paix du cœur » et sous la maison ; la nuit on s'installe dans la maison.

Lors de la cérémonie de mariage, on fait construire, pour le jeune homme un abri à même le sol, que l'on appelle « l'abri de la fleur d'aréquier » (1) ; on fait habiter la jeune fille en haut dans la maison, dans la travée « du cabinet d'or ». On fait séjourner le me pā et les vieilles gens dans la travée « cand » ; les offrandes, l'anak phlūv et l'anak mahā sont placés dans la travée « du verre brisé », c'est-à-dire la travée en appentis ; les musiciens se tiennent dans la travée de « la paix du cœur ». Quand la cérémonie est terminée, on fait habiter les nouveaux mariés dans la travée « du cabinet d'or ». La cérémonie de mariage en haut dans la maison ne peut avoir lieu que pour une seule fille. Si une autre fille est demandée en mariage, on commande la construction d'une autre maison ; cette maison n'a ni travée de la « paix du cœur », ni travée en appentis sur le côté. On ne peut pas organiser une cérémonie de mariage dans une maison où des noces ont déjà été célébrées ; en effet, après le mariage, on ne saurait dans quelle travée faire habiter le jeune couple.

Quant à la maison khmaer sous le règne de Sa Majesté Padesarāj, elle est telle que sur le croquis de la maison khmaer du second type.

3. Troisième type de maison khmaer.

Sous le règne de Sa Majesté Braḥ Ketu Mālā, on construisit beaucoup de maisons khmaer ayant quatre rangées de colonnes et cinq travées. Les quatre travées de l'Est portent les noms déjà mentionnés sous le règne de Sa Majesté Padesarāj. On appelait la travée de l'Ouest, travée « *joen ruk* » (2) ; de notre temps on l'appelle travée du grenier, à cette travée on ne fait pas de plancher, on la construit pour qu'elle serve de grenier à paddy.

Le jour et la nuit, on peut habiter dessous la maison ou bien en haut, dans la maison. En ce qui concerne l'organisation de la cérémonie de mariage des jeunes gens, on procède de la manière qui a été exposée sous le règne de Sa Majesté Kumerurāj.

Quant à la maison khmaer sous le règne de Sa Majesté Braḥ Ketu Mālā (3), elle était telle qu'on la voit sur la figure de la maison khmaer de troisième type.

nous avons conservée, faute d'en trouver une meilleure, ne correspond pas exactement à la définition habituelle dans les termes d'architecture occidentale. En Occident la travée est soit « la portée d'une poutre », soit « la portion de voûte s'étendant entre deux points d'appui » (Glossaire des termes techniques, édition du Zodiaque, qui reprend à peu près la définition de Brutaills, « Pour comprendre les monuments de France »). Nous verrons, à propos du plan, ce que les architectes cambodgiens conçoivent sous le nom de travée (cf. note 23, p. 99).

(1) *Abri de la fleur d'aréquier*. — Actuellement encore, lors d'un mariage, on construit un abri très simple, à même le sol, à côté de la maison de la fiancée. C'est là qu'habite le jeune homme pendant la durée des cérémonies du mariage. C'est là qu'on prépare toutes les offrandes, dont les *phkā slā*, les fleurs d'aréquier, qui sont ensuite portées en procession dans la maison. A la fin des cérémonies, ces fleurs d'aréquier seront lancées par les invités sur le nouveau couple.

(2) Le grenier se dit *jañruk*.

(3) Au sujet de ce roi légendaire, cf. revue « *Nokor Khmer* n° 2, article de M. P. Fabricius.

*Maison roñ.*1. *Premier type de maison roñ.*

Sous le règne de Sa Majesté Cakrabatrādhirāj (c'est-à-dire Tampan Kraññ) on construisit plus de maisons roñ que de maisons khmaer, car ce règne fut une ère de grandes catastrophes. Le peuple et le souverain combattirent l'un contre l'autre ; le peuple khmaer n'avait pas le temps de construire des maisons en suivant correctement les règles de la construction. Pour les cérémonies de construction de la maison et celles du mariage des jeunes gens, on se contentait d'une construction supplémentaire, c'est-à-dire que l'on élevait seulement un abri de cérémonie en toute hâte, puis l'on courait se cacher. Quant à la maison khmaer que l'on construisit par la suite, elle se transforma pour devenir une maison roñ. Cette maison est telle que sur la figure de maison roñ du premier type.

2. *Second type de maison roñ.*

Sous le règne de Sa Majesté Padumasuriyavañs on construisit beaucoup plus de maisons roñ que de maisons khmaer et on les fit souvent selon des règles de la maison khmaer telle qu'elle était sous le règne de Sa Majesté Kumerurāj. On élevait tantôt deux rangées de colonnes et trois travées, tantôt trois rangées de colonnes et quatre travées ; mais il n'y avait pas de travée sur le devant comme dans la maison khmaer ; ainsi en est-il sur le croquis de la maison roñ de second type.

3. *Troisième type de maison roñ.*

Sous le règne de Sa Majesté Trasak Pha-aem, le peuple khmaer ne fit pas volontiers des maisons roñ, car cette maison faite sans soins et basse servait aux gens pauvres. Les gens aisés ordonnaient plutôt de faire des maisons roñ ʔol. Les étrangers, principalement les Chinois, qui vinrent alors s'installer nombreux dans le pays khmaer, choisissaient ce type de maison roñ pour y habiter. Aussi cette maison roñ transformée fut généralement appelée maison Kantāññ.

On construisait autrefois cette maison roñ avec trois rangées de colonnes et quatre travées ; ceux qui gagnaient de l'argent construisaient des maisons avec jusqu'à quatre rangs de colonnes et six, huit ou dix travées. Parfois on ne faisait pas de plancher ; souvent on faisait seulement un lit à l'endroit où l'on dormait et l'on fermait la maison avec des murs jusqu'à terre pour que l'on ne voit pas les pieds des colonnes (1). Ainsi en est-il sur la figure de la maison roñ du troisième type.

(1) Il convient de noter que, sous la maison, entre les pilotis, on range les instruments aratoires, des objets d'usage domestique, tels que le pilon à riz ; éventuellement on y dresse le métier à tisser, car, pendant la saison sèche on tisse sous la maison.

*Maison roñ ʎol.**1. Premier type de maison roñ ʎol.*

Sous le règne de Sa Majesté Srī Suriyoday, les maîtres d'œuvres khmaer ayant réfléchi et regardé, se dirent que, si sur la maison roñ à trois travées, on agrandissait le toit d'une travée sur le devant en poussant les arbalétriers et en les réunissant par un entrait, on aurait alors un endroit pour s'asseoir et plaisanter. Aussi on prit les arbalétriers, pour continuer le toit et on les fixa à un entrait ; on eut une autre travée en avant, on appela cette maison, maison « *roñ phdoñ ʎol* » et par la suite maison roñ ʎol. Ainsi en est-il sur la figure de la maison roñ ʎol de premier type.

2. Second type de maison roñ ʎol.

Sous le règne de Sa Majesté Nārāyaṇarāmā, les maîtres d'œuvres khmaer se dirent : « La maison roñ ʎol a seulement deux rangées de colonnes, si on l'agrandissait en ajoutant une nouvelle rangée de colonnes au milieu et si l'on soulevait le bord de la toiture de la travée antérieure et, de la même hauteur, le bord de la travée postérieure, on aurait des frontons plus petits, et, du fait d'avoir une avancée en angle à gauche et à droite, la maison semblerait un peu plus large ». On fit ainsi la maison roñ ʎol à trois rangs de colonnes, telle qu'elle est sur la figure représentant la maison roñ ʎol du second type.

3. Troisième type de maison roñ ʎol.

Sous le règne de Sa Majesté Paramarāj, de hauts dignitaires et des gens fortunés se dirent : « Pour placer les tables, les sièges, les ustensiles pour le service et la cuisine, la maison roñ ʎol à trois rangées de colonnes n'est pas assez grande. » Aussi ils commandèrent aux maîtres d'œuvres la construction de maisons roñ ʎol à quatre rangées de colonnes. Alors les maîtres d'œuvres élevèrent des maisons roñ ʎol à quatre rangées de colonnes selon la commande, telles qu'elles sont sur la figure de la maison roñ ʎol du troisième type.

*Maison roñ ʎioeñ.**1. Premier type de maison roñ ʎioeñ.*

Jadis, avant le règne de Sa Majesté Srī Suriyobar, le peuple khmaer avait seulement des mortiers à piler le paddy ; il n'y avait pas de moulin à décortiquer le paddy, il n'y avait pas de mortier à pédale pour blanchir le riz. Quant vint le règne de Sa Majesté Srī Suriyobar, il commença à y avoir des mortiers à pédale pour blanchir le riz. On appela ce moulin, « moulin *kʎioeñ* ». Alors les gens pensèrent : « Si on ajoutait, sous le bord du toit derrière la maison, une travée on y conserverait le moulin *kʎioeñ*. Cela leur sembla bien et ils le firent comme ils l'avaient imaginé ; ils appelèrent cette maison, maison « *roñ tpāl kʎioeñ* ». Par la suite le mot « *tpāl* » tomba, le mot « *kʎioeñ* »

s'altéra et on appela cette maison, maison « roñ ðioeñ », jusque sous le règne de Sa majesté Sihanuvarman. Cette maison roñ ðioeñ, on ne la connaît pas bien. Quant à la maison roñ ðioeñ du règne de Sa Majesté Srī Suriyobar, elle était telle qu'elle est sur la figure de la maison roñ ðioeñ du premier type.

2. *Second type de maison roñ ðioeñ.*

Sous le règne de Sa Majesté Bañācandrarājā, les maîtres d'œuvres khmaer se dirent : « La maison roñ ðioeñ n'a que deux rangs de colonnes et cinq travées, si on l'élargissait en ajoutant un rang de colonnes au milieu, on soulèverait le bord du toit devant et derrière pour que la hauteur soit semblable à celle du bord du toit de la maison ; on ferait ainsi un fronton plus petit, on aurait une avancée en angle à gauche et à droite, devant et derrière (1). Ils pensèrent que cela serait bien et que l'on pourrait y mettre le grenier à riz. Alors on fit des maisons roñ ðioeñ à trois rangs de colonnes. Ainsi en est-il sur la figure de la maison roñ ðioeñ du second type.

3. *Troisième type de maison roñ ðioeñ.*

Sous le règne de Sa Majesté Bañā Yat (Ponhea Yat) beaucoup de notables, de mandarins et de religieux à titre de rājāgaṇ appréciaient et préférèrent les maisons roñ ðioeñ ; ils en firent construire pour avoir une habitation agréable ; en effet, cette maison peut être une grande construction, car le nombre de ses travées peut aller jusqu'à cinq ; aussi ordonnaient-ils aux maîtres d'œuvres de construire des maisons roñ ðioeñ et des kuṭi roñ ðioeñ à quatre rangs de colonnes. Cependant ces maisons roñ ðioeñ, seuls peuvent en faire construire les hauts dignitaires, car elles sont très grandes et très longues ; ainsi en est-il sur le croquis du troisième type de maison roñ ðioeñ.

Maison piġ.

1. *Premier type de maison piġ.*

Sous le règne de Sa Majesté Samṭec Braḥ Sīsuvatthi (Sisowath), Rājānukoṭṭh (2), le peuple khmaer dans les villes et dans les provinces extérieures apprécie beaucoup et préfère la maison piġ, parce que cette maison n'a pas de fronton devant et derrière ; elle est donc plus facile à construire que la maison roñ ðioeñ ; tout d'abord on en éleva beaucoup pour en faire de toutes petites sālā communes dans les villages ; ainsi en est-il sur la figure de la maison piġ du premier type.

2. *Second type de maison piġ.*

Sous le règne de Sa Majesté Samṭec Braḥ Sīsuvatthi Munivaṅs (Sisowath Monivong), Khattiyakotth (3), le peuple khmaer prit souvent le modèle de la maison

(1) On a ainsi un toit dont la partie supérieure a deux pentes et la partie inférieure quatre pentes.

(2) *Rājānukoṭṭh*. Nom posthume du roi Sisowath.

(3) *Khattiyakotth*. Nom posthume du roi Sisowath Monivong.

pit' pour en faire une maison d'habitation. Toutefois on ajouta un rang de colonnes, pour en avoir trois rangs et on la fit plus grande et plus large, telle qu'elle est sur la figure du second type de maison pit'.

3. Troisième type de maison pit'.

Sous le règne de Sa Majesté Samteç Braç Narottam Sihanuvarman (Norodom Sihanuk), le peuple khmaer apprécia beaucoup et préféra la maison pit' dans presque tout le royaume. On ne construit plus de maisons roñ ʔol et roñ ʔioeñ que l'on a cessé d'apprécier. Des maisons roñ ʔol et roñ ʔioeñ, il reste seulement de très vieilles maisons qui furent construites sous les règnes précédents et les maisons des Malais. Mais la Communauté malaise préfère aussi construire des maisons pit'. On construit souvent la maison pit' en disposant sa longueur en bordure du chemin. On ne peut plus dire vers quel point cardinal sont orientées sa largeur et sa longueur ; on dit seulement quelle face est en bordure du chemin et on construit la maison en orientant la façade de ce côté, car les chemins divisent le terrain en échiquier. On construit beaucoup de maisons à trois toitures (1) : la maison principale sous un toit, la cuisine sous un autre toit, la vérandah sous un troisième toit ; ainsi en est-il sur la figure de la maison pit' de troisième type.

Ñ. Au sujet de l'utilisation des travées et de la partie surélevée pour y placer les objets et pour y vivre.

(Selon les dires du jaṃdaṃ Giṃ Nwn).

La maison khmaer, la maison roñ, la maison roñ ʔol et la maison roñ ʔioeñ, sont, toutes les quatre construites à quatre travées. La maison pit' est la seule qui soit généralement construite à trois travées. La maison Khmaer, la maison roñ ʔol et la maison roñ ʔioeñ sont généralement construites à deux niveaux (2), à savoir : la seconde, la troisième et la quatrième travée, dans la partie Sud, à partir des colonnes du milieu, sont surélevées ; mais, dans la partie Nord, à partir des colonnes du milieu, la première, la seconde, la troisième et la quatrième travées ne sont pas surélevées. On appelle « Ivaeñ Cand » celle qui est construite sur la deuxième et la troisième travée, la travée que l'on construit au quatrième rang, par derrière, s'appelle travée du « Cabinet d'Or » ; la travée en appentis, du côté Nord qui n'est pas surélevée s'appelle travée du « Verre Brisé ». La première travée qui n'est pas surélevée non plus, s'appelle travée de la « Paix du Cœur ». On construit souvent la maison roñ et la maison pit' sur un seul niveau, c'est-à-dire que toutes les travées sont semblables.

(1) *Trois toitures*, mot à mot trois dos. La maison à trois toitures donne l'impression de trois maisons accolées ; souvent la cuisine est construite un peu en arrière et elle est reliée à la maison d'habitation par un passage couvert.

(2) *Thnak* ne désigne pas un étage, mais la surélévation d'une partie de la maison. La différence entre les deux niveaux est d'environ 20 à 25 centimètres. Actuellement la maison d'habitation est souvent surélevé par rapport à la véranda.

Dans la travée « Gand » on place le mepā et les vieillards de la famille ; dans la travée du « Cabinet d'Or » se tient la jeune fille ; dans la travée du « Verre Brisé » on installe les objets, les offrandes, l'anak phlūv et l'anak mahā ; dans la travée de la « Paix du Cœur » les musiciens prennent place.

T. Au sujet de la décoration des maisons selon les régions.

(Selon les dires du jaṃḍaṃ Gṛm Nwn).

Des maisons qui ont le même nom sont ornées différemment selon les régions et selon les artisans qui les décorent. Ainsi en est-il du décor sculpté des frontons : des *rā khyal'* (1), des *cuñ rā khyal'* (2), des *cuñ caeñ* (3) et des *cuñ melampūl* (4). Les artistes cambodgiens décorent souvent les frontons d'une image de Braḥ Vessavaṇ ou d'une figure de Rāhū.

On décore souvent le *ḷoem rā khyal'* (5) et le *cuñ caeñ* de volutes en forme de trompe d'éléphant ou encore de volutes semblables au *ñoñ* de la faucille (6). On orne souvent les *cuñ rā khyal'* avec une sculpture de « tête d'escalier » (7) ou une sculpture de queue de *nāga* (8). Dans la campagne, certains sculpteurs décorent souvent les frontons avec l'image de Braḥ Adity ou une sculpture de *bhñī vallī* ou d'une sculpture de *paprak* (9). Le *ḷoem rā khyal'* et le *cuñ caeñ* sont souvent ornés d'une sculpture de *bhñī vallī* ou d'une sculpture de *kambul maetr* (10).

(1) *Rā Khyal*, mot à mot « qui retient le vent ». Au pignon le toit débordé assez largement au-dessus du tympan pour le protéger. Pour assurer une meilleure protection, on place, à plat, contre les deux bords obliques du toit, deux planches qui peuvent être ornées ; ces planches forment le *rā khyal'*. Le *rā khyal'* apparaît comme un rampant de fronton placé en avant du tympan. Dans les maisons elles reçoivent peu de décor. Dans les constructions des monastères, elles sont volontiers richement sculptées, on les appelle *tañkḷār* (cf. note 75, p. 00).

(2) *Cuñ rā khyal'*, ce sont les deux extrémités inférieures du *rā khyal'*, correspondent aux angles inférieurs du fronton.

(3) *Cuñ caeñ*. Ce sont les angles inférieurs de la toiture à quatre pentes. Dans les braḥ vihār ils correspondent aux angles du rapien. Ils sont décorés d'une petite pièce d'accent.

(4) *Cuñ me lampul*, extrémités de la poutre faîtière.

(5) *ḷoem rā khyal'*, sommet du *rā khyal'* à l'angle supérieur du fronton.

(6) *ñoñ de la faucille*, l'extrémité du manche courbe de la faucille se termine par une petite sculpture qui a parfois la forme d'une tête de *nāga* stylisée.

(7) *Tête d'escalier*, dans la maison cambodgienne, les marches de l'escalier s'encastrent de chaque côté dans des montants qui tiennent lieu d'échiffres. Les sommets de ces montants sont ornés d'une sculpture qui représente souvent une tête de cheval stylisée.

(8) *Queue de nāga*, pièce d'accent au sommet du pignon (cf. notes 10 p. 117 et 3 p. 126).

(9) *Bhñī vallī*, ornement végétal rappelant un décor de lianes stylisées. Il existe dans la décoration cambodgienne traditionnelle plusieurs décors végétaux ou *bhñī*. La sculpture de *paprak* est aussi un décor végétal. D'après Guesdon le *paprak* est une orchidée épiphyte. D'après M. Kam Doum la sculpture de *paprak* est une feuille denticulée.

(10) *Kambul maetr*, décor d'extrémité de faitage. Généralement ce décor s'appelle *kambul maetr* dans les maisons d'habitation où il est très simple ; dans les édifices de monastère ou le nomme plutôt *jahvā*.

Th. Au sujet des usages pour la construction de la maison principale, de la cuisine, du grenier et du puits.

(Selon les dires du jamdaṅ Gjm Nwn).

Dans tous les villages on doit construire la maison principale du côté Nord d'un tertre, pour choisir un terrain « sur le dessus du pied gauche » (1), c'est-à-dire sur un terrain qui doit être en pente raide au Sud et en pente douce au Nord. Il ne faut pas construire au Sud d'un tertre pour que le terrain ne soit pas élevé comme un pied droit, c'est-à-dire que le terrain soit en pente raide du côté Nord et en pente douce du côté Sud. Si on suit cette règle, il est facile de gagner sa vie.

On doit construire la cuisine au Nord de la maison principale ; on ne doit pas la construire au Sud de la maison principale. Il faut construire le grenier à paddy au Sud-Ouest de la maison principale ; il ne faut pas le construire au Nord de la maison principale. Il faut construire le puits à l'Est de la maison principale ; il ne faut pas le construire à l'Ouest de la maison principale.

D. Les rites d'offrandes à célébrer quand on élève la maison.

(D'après les dires du maître d'œuvres Ieñ Sioeñ.)

Au moment où l'on commence à élever la maison il faut choisir un jour et une nuit propices pour préparer les offrandes à Kruñ Bālī (2). Les offrandes à Kruñ Bālī doivent être les suivantes : quatre *jam* (3), quatre fruits, une assiette de riz blanc, une bougie, un morceau d'étoffe blanche suffisant pour faire une veste, un riel d'argent, de l'étoffe pour faire des vestes, à droite et à gauche, de l'huile, de la poudre, un peigne, un miroir, deux récipients contenant de l'eau parfumée, un plateau de friandises, un plateau de mets, un *bae* à sept divisions (4), un *bae caeñ* (5), deux bols d'eau, deux assiettes de riz cuit, deux coupes de cigarettes et de chiques de bétel, un plateau de bananes et de canne à sucre, un plateau de paddy et de riz blanc, un plateau de haricots et de sésame, un bol de sirop de sucre ; on réunit un orchestre de musique khmaer ; on étend des nattes et des oreillers face à la lumière du jour.

Alors se réunissent le propriétaire de la maison, l'ācāry, les vieillards ; trois fois

(1) *Sur le dessus du pied gauche.* — Le tertre est comparé aux deux pieds d'un homme qui regarderait vers l'Est ; le pied gauche a sa pente douce dirigée vers le Nord et sa pente abrupte inclinée vers le Sud, alors que le pied droit a les expositions inverses.

(2) *Kruñ Bālī.* Le prototype de ce personnage qui apparaît comme une divinité du sol est l'asura Bali sur qui Viṣṇu conquiert le monde en trois pas et qui ne conserva sous son autorité que les mondes inférieurs (cf. E. Parée-Maspero, « Krōñ Pālī et rites de la maison », *Anthropos*, 1961, fasc. 1 à 6, Fribourg, et M. Giteau, « Bornage rituel des temples bouddhiques au Cambodge », EFEO 1969).

(3) *Jam*, morceau de tronc de bananier ou de pousse de bambou sur lequel sont fixées de petites offrandes : bâtonnets d'encens, bougies, fleurs, chiques de bétel, petits cornets de riz grillé (cf. M. Giteau, Bornage rituel).

(4) *Bae*, plateau carré en feuilles de bananier divisé en compartiments dans lesquels on dispose les offrandes de nourriture (cf. E. Parée-Maspero, *op. cit.* et M. Giteau, *op. cit.*).

(5) *Bae caeñ*, de forme triangulaire (cf. note précédente).

ils invoquent et appellent les *anak lā cās sruk* (1). Lorsque cela est terminé, l'orchestre joue une musique de conjuration ; alors l'ācāry récite une invitation à Kruñ Bālī, suivant la formule rituelle ; l'orchestre joue la musique *kañ soy* ; l'ācāry prend du riz cuit, verse du sirop et éparpille du riz blanc sur le bae ; ensuite on prend le bae et on va le placer sur le chemin (pendant la période de la lune croissante, on le pose le fond contre le sol, et sens dessus dessous pendant la période de la lune décroissante). La cérémonie d'offrandes à Kruñ Bālī est ainsi terminée.

Le matin du jour suivant, on prépare la levée des colonnes, ou bien l'on pose des briques pour la première fois ; on prépare la cérémonie en l'honneur de Braḥ Bisṇukār (2). Pour la cérémonie d'offrandes à Braḥ Bisṇukār, il faut choisir le jour de Brahaspati (3). Les préparatifs pour l'offrande à Braḥ Bisṇukār sont les suivants : une paire de grands *pāy sī* (4), une paire de petits *pāy sī*, cinq bougies, cinq baguettes d'encens, cinq fleurs (5), cinq tas de riz torréfié, cinq coudées d'étoffe blanche, cinq riels d'argent, quatre jam, quatre fruits, une assiette de riz blanc, une bougie, un bol d'eau au *sampwr* (6), une grande bougie, des baguettes d'encens, des fleurs de toutes sortes, deux plateaux de sucreries, deux plateaux de mets, deux bols d'eau, deux assiettes de riz cuit, deux coupes à pied de cigarettes et de chiques de bétel, deux coupes à pied supportant des vêtements, une coupe à pied sur laquelle on a placé de l'huile, de la poudre, un peigne et un miroir, deux têtes de porc, deux poules bouillies, une coupe à pied de riz grillé (il n'y a pas de bae), une bouteille d'*ākār sāhāv* (7), un verre. On réunit un orchestre de musique siamoise ; on étend des nattes et des oreillers face à la lumière du jour. Alors le propriétaire de la maison et le constructeur se réunissent ; trois fois ils invoquent et appellent les *anak tā cās sruk*. L'orchestre joue une musique de conjuration.

Alors l'ācāry, ou le constructeur, récite une invocation à Braḥ Bisṇukār, selon la formule rituelle ; l'orchestre joue la musique d'offrande des aliments ; on prend les plats préparés et on les offre à Braḥ Bisṇukār. On doit trancher la tête et les pattes de la poule bouillie ; il faut couper les oreilles et le bout du nez de la tête de porc ainsi que l'extrémité de la queue. Quand la récitation est terminée, il faut crier trois fois « ho », pour l'offrande. L'orchestre joue la musique à trois mètres lyriques. A ce moment

(1) *Anak lā cās sruk*, mot à mot « les vieilles gens du pays », ancêtres génies protecteurs du pays.

(2) *Braḥ Bisṇukār*. Viśvakarman, architecte des dieux.

(3) *Brahaspati*, skt. Br̥haspati, planète Jupiter ; le jour de Brahaspati est le jeudi.

(4) *Pāy sī*. Offrande à base de bananier pour cette offrande ainsi que pour la note suivante, cf. « Cérémonies des douze mois » éd. par la Commission des Mœurs et Coutumes sous la direction d'E. Porée-Maspéro, Phnom Penh, s.d. ; E. Porée-Maspéro, *op. cit.* ; M. Giteau, *op. cit.*.

(5) « Cinq bougies-cinq baguettes d'encens cinq fleurs », offrandes comprenant ces objets piqués verticalement en quinconces dans une planchette de bois ou un fragment de tronc de bananier. Les bougies et les baguettes d'encens sont enrichies de papier doré ou de couleurs (cf. « Cérémonies des douze mois », M. Giteau, *op. cit.*).

(6) *Eau au sampwr*, eau dans laquelle on fait tremper les fruits d'un petit arbre épineux, le *sampwr*. Ce fruit que l'on met dans l'eau des aspersions de purification, est un produit qui sert à nettoyer les tissus.

(7) *Ākār sāhāv*, alcool.

on commence à soulever les colonnes et on écarte les offrandes. L'offrande à Braḥ Bisṇukār est alors terminée. En ce qui concerne les interdits au moment où on lève les colonnes, ils consistent à défendre formellement aux femmes enceintes et aux enfants de s'approcher.

Dh. Au sujet du morceau d'étoffe jāṭī que l'on place sur le toit de la maison.

(Selon les dires de quelques ācāry.)

On place un morceau de toile *jāṭī* (1) au sommet du toit de la maison pour la protéger contre les ennemis des huit directions ; c'est pourquoi on dessine le yantra de Braḥ Vessavaṇ (2) sur cette toile de *jāṭī*. On croit que Braḥ Vessavaṇ est puissant ; il ose apporter sa protection contre les ennemis des huit directions. Braḥ Vessavaṇ est plus grand que les quatre rois : Dhataratṭha, Viruḥhaka, Virūpakṣha et Kuvera (3) ; ces quatre rois obéissent à tous les ordres de Braḥ Vessavaṇ. Certains disent que l'on met un morceau d'étoffe *jāṭī* sur la poutre faîtière pour protéger la maison des fantômes. C'est parce que Braḥ Vessavaṇ est le seigneur des fantômes que l'on dessine une figure de Braḥ Vessavaṇ sur le morceau de *jāṭī*.

On peut mettre un morceau de toile *jāṭī* sur la poutre faîtière de la maison pour protéger celle-ci contre l'incendie ; pour cela, on dessine, sur cette toile de *jāṭī*, le « yantra de la caille ». On croit, en effet, que ce yantra de la caille est puissant pour protéger contre les incendies. A ce sujet, on raconte la légende suivante. Quand le Braḥ Buddha, notre maître, parcourait l'étendue des transmigrations, lui-même, son père et sa mère obtinrent de naître sous la forme de cailles habitant dans un arbre *sgā* (4) qui porte bonheur pendant de longues années. Un jour la caille-femelle eut des douleurs de ventre car elle allait pondre ; le mâle, alors, prit soin de construire un nid pour que la femelle puisse couvrir son œuf. Bref, de l'œuf éclos sortit un cailleteau dont les ailes et les plumes n'étaient pas encore poussées et qui ne pouvait voler pour aller ici et là. Pendant que son père et sa mère étaient partis à la recherche de leur nourriture, un incendie de forêt se déclara menaçant le nid des cailles qui contenait alors le petit. Le cailleteau eut très peur ; il commença à fermer les yeux et dit, en concentrant son attention : « A cause de la puissance des sila (5) que j'ai respectés antérieurement, ne tuant aucun être vivant, je prie que cet incendie de forêt s'éteigne ou s'écarte, qu'il m'épargne et se détourne au loin pour que le nid qui m'abrite ne

(1) *Jāṭī*. D'après M. Kam Doum, nom d'une sorte de toile de couleur rouge que l'on suspend sous le faitage au milieu de la maison.

(2) *Yantra de Braḥ Vessavaṇ*, dessin magique représentant Braḥ Vessavaṇ (skt. Vaiśra-Vaṇa), un nom de Kuvera ou Kubera. Braḥ Vessavaṇ est un des quatre mahārājika, les quatre grands rois du monde ; il est le régent du Nord. Comme on peut le voir plus loin, l'auteur dissocie Braḥ Vessavaṇ de Kuvera.

(3) *Dhataratṭha* (skt. Dhṛtarāṣṭra), est le régent de l'Est, *Virūhaka* (skt. Virūdhaka) le régent du Sud, *Virūpakṣha* (skt. Virūpākṣa) le régent de l'Ouest et Kuvera le régent du Nord (cf. Inde classique, t. II, p. 530).

(4) *Arbre sgā* d'après Tandar « plante dont la racine odoriférante est employée pour parfumer l'huile dont on se sert pour les cheveux ».

(5) *Sila*, les moralités bouddhiques (cf. Inde Classique II, p. 545).

soit pas brûlé ». Quand cette invocation fut terminée, soudain, l'incendie de forêt recula loin à environ seize karīs (1) et ne brûla pas le cailleteau. Or ce cailleteau, c'était notre Braḥ Buddha.

Les yantra de Braḥ Vessavaṇ et le yantra de la caille sont tels que sur les figures 1 et 2 suivantes.

1. *Au sujet de la figure du yantra de Braḥ Vessavaṇ.*

(Figure dessinée d'après le modèle du Grū (2) Uk Yim demeurant au village de Jrai Ṭa, ghum Brai Ñāti, sruk Gañ Bīsī (Kong Pisei), Kambañ Sbi (Kompong Speu).

Il existe deux types de dessins du yantra de Braḥ Vessavaṇ. On dessine le premier type sous la forme d'un yantra à huit têtes, puis on écrit les formules dans les espaces libres entre les dessins du yantra. Le second type représente Sṭec Vessavaṇ (3) ; on écrit les formules tout autour de cette image de Sṭec Vessavaṇ. Ce second type n'est pas représenté ici par un dessin. Quant au dessin du premier type de yantra de Sṭec Vessavaṇ, il est figuré ainsi (pl. VIII, fig. A). Le yantra doit avoir une coudée et un empan de long et une coudée de large.

Traduction des formules écrites sur le yantra de Sṭec Vessavaṇ.

Autour du yantra :

1. Dans la région qui est dans la direction de l'Est, il y a les bhūta qui ont des pouvoirs surnaturels.

2. Dans la région qui est dans la direction du Sud, il y a les deva qui ont des pouvoirs surnaturels.

3. Dans la région qui est dans la direction de l'Ouest, il y a les nāga qui ont des pouvoirs surnaturels.

4. Dans la région qui est dans la direction du Nord, il y a les yakkha qui ont des pouvoirs surnaturels.

Dans les angles :

1. A l'Est, Dhataratṭha.

2. Au Sud, Viruḥhaka.

3. A l'Ouest, Virūpakkha.

4. Kuvéra, au Nord.

Au centre :

1. Vessavaṇ est le grand roi, lokapālā glorieux.

[1] *Karīs*, ancienne mesure de longueur de 125 coudées ; une coudée valant 0,50 m, le karīs mesure 62,50 m ; seize karīs font donc 1.000 m. Cependant le karīs est, dans l'Inde une mesure de surface (cf. dictionnaire de la Pāli Text Society, dictionnaire Childers). C'est l'espace que l'on peut ensemercer avec un karīs de grains.

[2] *Grū*, skt. guru. Ce terme s'emploie pour désigner des personnages qui ont des dons ou des connaissances que le commun du peuple n'a pas : connaissance des formules de conjuration, prévoyance de l'avenir, etc. Ce titre se donne également à ceux qui savent raconter les anciennes légendes. Les professeurs portent le titre de *lok grū*, les médecins celui de *lok gru bejr*.

[3] *Sṭec*, titre royal. Ici Vessavana est considéré comme roi au-dessus des quatre mahārājika.

2. *Au sujet de la figure du yantra de la caille.*

(Figure dessinée d'après le modèle du Grū Uk Yim, demeurant au village de Jrai Ṭa, ghum Brai Ñātri, srūk Gañ Bīsī (Kong Pisei), Kaṃbañ Sbī (Kompong Speu).

Il existe deux types de figures du yantra de la caille. On dessine le premier type sous la forme d'un yantra à trois têtes et on écrit les formules dans les espaces libres entre les dessins du yantra. Le second type représente une caille et on écrit les formules autour de cette image de caille. La longueur du yantra est d'une coudée et un empan, la largeur est d'une coudée (pl. VIII, fig. b).

Traduction des formules écrites sur le yantra de la caille.

1. Il y a dans le monde l'excellence de la morale, la vérité, la pureté, la compassion, par cette vérité je ferai une déclaration solennelle incomparable.

2. Ayant médité sur la force du dhamma, m'étant souvenu des jina antérieurs, ayant pris appui sur la force de la vérité, j'ai fait cette déclaration solennelle.

3. J'ai des ailes qui ne peuvent voler, j'ai des pieds qui ne peuvent marcher, mon père et ma mère sont partis au loin ; ô Jātaveda (1), recule.

4. Devant cette vérité que j'ai proclamée, le feu incandescent recule de seize karīsa, comme si le feu avait atteint l'eau.

5. Il n'y a rien de comparable à la vérité, la vérité est pour moi cette perfection.

N. Cérémonie de la montée dans la maison.

(Selon les dires de quelques ācāry.)

Avant de monter dans une maison neuve, on doit chercher un *hora* (2) qui examine les signes pour voir le jour, le mois, l'année des deux maîtres de la maison, pour que (le moment) soit faste pour les deux ; s'il est faste seulement pour le mari et néfaste pour la femme, il y aura seulement du bonheur pour le mari et il n'y aura pas de bonheur pour la femme ; si le moment est faste seulement pour la femme, seule la femme sera heureuse, le mari ne sera pas heureux ; et le bonheur signifie une vie longue, le malheur une vie courte.

Quand le *hora* a examiné les signes et qu'il a dit ce qui était bien pour le jour, le mois et l'année, il faut chercher un ācāry sachant conjurer le mauvais sort, pour qu'il n'y ait que bonheur, succès et félicité, et sachant la manière de saluer et la recherche des *sīla* pour qu'il soit le maître qui dirige la cérémonie selon les règles indiquées dans les paragraphes mentionnés de K à G.

K. Que l'épouse du propriétaire ne monte pas dans la maison nouvellement construite ; toutefois après l'organisation de la cérémonie de la montée dans la maison elle peut y accéder, conduite par l'ācāry.

(1) *Jātaveda*, nom d'Agni.

(2) *Hora*, personnage qui sait tirer les horoscopes pour déterminer, entre autres choses les jours fastes et les jours néfastes.

Kh. Il faut faire venir quatre ou cinq vieillards pour faire les invocations afin d'obtenir la réalisation des vœux ou bien inviter quatre ou cinq religieux à venir réciter le Braḥ paritta buddha jaya maṅgala.

G. Il faut réunir six ou sept personnes pour tenir les sept groupes de choses qui ont été préparées :

1. Le sabre, la natte, l'oreiller, la moustiquaire,
2. un anneau, un lingot d'argent, du paddy, de la pâte de poisson fermentée, du tamarin,
3. du poisson séché et fumé, des courges, des potirons,
4. un réchaud, des assiettes, des marmites, une louche, des bols à eau,
5. un dévidoir, un métier à tisser, des couteaux, une faucille,
6. des paquets, des coffrets, des caisses, de la noix d'arc coupée,
7. un chat à trois couleurs, une femme ayant toutes les marques de beauté, un tableau de laque encadré, de la pierre, de la corne pourrie, du placenta de chatte, un gong.

Gh. Il faut chercher quelqu'un qui sache s'exprimer avec un beau langage pour venir jouer le rôle de gardien de la maison ; on lui donne le nom de *jamnieñ lvieñ jay* (s'il est vieux, on l'appelle *jamnañ phdañ*).

N. Il faut chercher des cuisiniers, des gens pour le service des convives, des gens pour porter l'eau et fendre le bois à brûler.

C. Il faut chercher quelqu'un qui sache préparer les offrandes aux ancêtres et disposer ce qui est nécessaire à la récitation des textes.

L'après-midi, vers cinq heures, il faut préparer le riz pour les invités ; au crépuscule, vers six heures, celui qui est le gardien de la maison doit y monter. L'ācāry frappe trois fois sur le gong en s'avancant le premier ; l'épouse du propriétaire de la maison marche devant son mari ; ceux qui tiennent les sept groupes d'objets préparés viennent ensuite. Il faut faire trois fois le tour de la maison selon le pradakṣiṇa ; quand on arrive au Nord de la maison, l'ācāry s'arrête et appelle d'une voix forte :

— Eh ! vous qui êtes le gardien, où allez-vous » ne demeurez-vous pas ici ?

Il faut crier cela trois fois. Celui qui garde la maison doit répondre :

— Je suis ici. Vous, dans quel pays demeurez-vous ?

L'ācāry doit répondre :

— J'habite la ville de Rājagriḥ (Rājagriha) ; je vous appelle car je viens vous demander à habiter dans votre maison.

Celui qui garde la maison doit dire :

— Comment vous appelez-vous ? quel métier exercez-vous pour gagner votre vie ? N'avez-vous pas de maison ? ou alors, pourquoi venez-vous me demander à habiter dans ma maison ?

L'ācāry doit répondre :

--- Je m'appelle *Yī sī Him Te* (1). Pour gagner ma vie, je suis patron de jonque ; mon bateau vient de faire naufrage. Je n'ai pas de maison pour y habiter mais j'ai des marchandises et je n'ai pas d'endroit pour les entreposer. Je me suis renseigné pour connaître le chemin qui mène à votre maison qui, d'après ce que l'on m'a dit, est grande et haute. C'est pourquoi je viens vous la demander.

Celui qui garde la maison doit demander :

--- Venez-vous parce que vous avez entendu dire que la maison est faste ? il n'est pas vrai, n'est-ce-pas, que vous soyez venu parce que vous avez entendu dire qu'elle est néfaste.

L'ācāry doit répondre :

--- Je suis venu parce qu'elle est faste ; il n'est pas vrai que je sois venu parce qu'elle est néfaste.

Alors celui qui garde la maison doit inviter à monter :

-- S'il en est ainsi, il faut faire monter tout le monde.

L'ācāry doit conduire l'épouse du propriétaire de la maison pour la faire monter d'abord. Quand on arrive au sommet de l'escalier, il faut faire, pour conjurer le mauvais sort, une offrande que l'on appelle « offrande du sommet de l'escalier ». On a préparé quatre tas de riz à offrir aux religieux et un morceau de pierre. Puis l'ācāry conduit les propriétaires de la maison qui vont s'asseoir ensemble dans la travée *Cand*. Il faut placer les sept groupes de choses qui ont été préparées dans la travée en appentis du côté gauche. Le propriétaire doit prendre l'anneau d'or et son épouse le lingot d'argent. Le gardien de la maison doit alors demander au mari :

-- Comment vous appelez-vous ?

--- Je m'appelle *Mās* (or).

--- Comment se fait-il que vous vous appeliez *Mās* ?

Le mari doit sortir l'anneau et le montrer en disant :

-- Si je m'appelle *Mās*, c'est simplement parce que je fais naître de l'or quand je parle.

-- Eh ! c'est tout à fait vrai.

Celui qui garde la maison doit alors dire à l'épouse :

--- Madame, comment vous appelez-vous ?

--- Je m'appelle *Prāk* (argent).

--- Comment se fait-il que vous vous appeliez *Prāk* ?

L'épouse doit sortir le lingot d'argent et le montrer en disant :

-- Si je m'appelle *Prāk*, c'est simplement parce que je fais naître de l'argent quand je parle.

--- Eh ! c'est tout à fait vrai. Il n'y a pas de raison pour que vous ne restiez pas dans cette maison pour en prendre soin, comme époux et épouse, pour que le bonheur

(1) *Yī sī Him Te*, d'après M. Kam Doum, ce nom a été choisit simplement pour sa sonorité très chinoise.

soit dans cette demeure. Je vous la donne définitivement et je me contente d'y rester pour vous aider à la garder et en prendre soin. Si vous avez quelque nourriture, donnez m'en à manger.

Ensuite l'ācāry doit appeler les époux propriétaires de la maison ; il les fait l'asseoir l'un près de l'autre ; puis il invite les quatre ou cinq vieillards à venir réciter les invocations et à attacher des fils de coton aux poignets des époux. On prend le tableau de laque pour l'attacher à la colonne centrale de la maison. Cela fait, l'ācāry prie les quatre ou cinq religieux de venir réciter le Braḥ paritta Buddha jaye maṅgala. Ainsi finit le bref exposé des rites de la montée dans la maison.

Ici se termine le bref commentaire de la construction de la maison, première partie de l'ouvrage, classé des lettres K à N.

SECONDE PARTIE. LA CONSTRUCTION DES MONASTÈRES

K. Au sujet des dimensions du monastère.

(Selon les dires du jaṃḍaṃ Ġim Nwn.)

Les dimensions de la place occupée par un monastère que l'on construit pour la première fois, obligent à choisir un terrain de la manière suivante : pour un petit monastère, le terrain doit avoir 125 brasses de large et 250 brasses de long ; pour un monastère moyen, il doit avoir 187 brasses et un empan de large et 375 brasses de long ; pour un grand monastère, il doit avoir 240 brasses de large et 500 brasses de long. La largeur doit être dans le sens Sud-Nord, la longueur dans le sens Est-Ouest (1).

Kh. Au sujet de la forme du braḥ vihār et des noms du braḥ vihār.

(Selon les dires de M. Deb Nimitt.)

Il y a trois sortes de formes et trois sortes de noms pour le braḥ vihār (2) :

1. Le braḥ vihār construit avec un fronton de chacun des deux côtés, c'est-à-dire devant et derrière, et avec quatre *jahvā* (3), s'appelle « braḥ vihār à quatre jahvā ».
2. Le braḥ vihār construit avec un fronton de chacun des deux côtés, c'est-à-dire devant et derrière, et avec six jahvā, s'appelle « braḥ vihār à six jahvā ».
3. Le braḥ vihār construit avec un fronton sur quatre côtés, c'est-à-dire, devant, derrière, à gauche et à droite, et avec douze jahvā, s'appelle braḥ vihār à quatre faces ; on l'appelle encore braḥ vihār à angles droits ou encore braḥ vihār-maṇḍapa. On lui donne le nom de braḥ vihār à angles droits, parce qu'il a des nāga découpés dans des feuilles de bois qui se réunissent dans les angles des frontons du côté Sud et du côté Nord (4). On l'appelle braḥ vihār-maṇḍapa parce qu'il a douze jahvā.

(1) C'est-à-dire que l'entrée est face à l'Est.

(2) *Braḥ vihār*, le *vihāra* qui, en sanskrit, est le monastère, désigne, en Cambodgien, uniquement le sanctuaire du monastère. C'est le terme *vall* qui désigne l'ensemble du monastère.

(3) *Jahvā*, pièce de sculpture décorant le sommet de l'angle formé par les deux pentes du toit aux extrémités de la poutre faîtière (cf. *meṭampul*, note 27). A ce point se réunissent les extrémités supérieures du rampant du fronton (cf. *rā khyāl*, note 24 et *ṭaṅklār* note 75). Dans les braḥ vihār le jahvā a la forme d'une queue de nāga ; les rampants forment le corps du nāga dont l'arête est hérissée de pointes. Les extrémités inférieures des rampants correspondant aux *cuṅ rā khyāl* (cf. note 25) sont ornées par l'éventail de cinq ou sept têtes du nāga découpées dans une feuille de bois. Ainsi, dans les braḥ vihār modernes, tout comme dans les prāsād angkoriens, le fronton est encadré par un rampant figurant un nāga dont les têtes s'épanouissent aux abouts.

(4) Il s'agit des têtes de nāga décrites dans la note précédente. Les frontons Nord et Sud s'élèvent au-dessus des deux pentes du toit ; les frontons Est et Ouest à cheval sur l'arête faîtière, donc l'assemblage des têtes de nāga des angles Nord de ces frontons se fait avec les têtes de nāga du fronton Nord et les têtes de nāga de leurs angles Sud se fait avec les têtes de nāga du fronton Sud.

Il est interdit de construire des brah̄ vihār à deux jahvā pour éviter la confusion avec les sālā (1).

G. Au sujet des dimensions du brah̄ vihār.

(Selon les dires de Monsieur Deb Nimitt.)

Que le brah̄ vihār soit petit, grand ou moyen, on détermine ses dimensions en divisant la longueur de l'entrait. Si la longueur de l'entrait est de quatre mètres, on divise cette longueur par deux pour avoir deux mètres ; on prend ces deux mètres pour avoir la largeur du *rapieñ* (2) ; on divise la largeur du *rapieñ* en trois ; on abandonne une partie et on prend deux parties pour faire la largeur du *pāmñ s̄ac* (3). On additionne la largeur du *pāmñs̄ac*, à droite et à gauche, celle du *rapieñ* et la longueur de l'entrait et l'on voit quelle est la largeur totale. On double le chiffre de cette largeur pour obtenir la longueur.

Pour avoir la hauteur des colonnes qui soutiennent l'étage inférieur des combles de la nef (4), on double la longueur de l'entrait ; donc si l'entrait a quatre mètres de long, on double cette longueur pour obtenir huit mètres. Pour avoir la hauteur des colonnes qui soutiennent l'étage supérieur des combles de la nef on ajoute soixante-dix centimètres à celle des colonnes qui soutiennent l'étage inférieur, ceci pour tous les brah̄ vihār. La hauteur des colonnes qui soutiennent les combles de la nef se mesure depuis le carrelage jusqu'en haut.

Pour les colonnes du *rapieñ* et du *pāmñ s̄ac*, il n'y a pas de hauteur fixée ; on les fait seulement de telle manière que la couverture ait une pente suffisante, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas trop horizontale, de peur qu'elle ne retienne pas l'eau de pluie.

Le poinçon est fait selon les dimensions de l'entrait, c'est-à-dire que, si l'entrait a quatre mètres de long, on donne au poinçon quatre mètres de haut ; cette dimension est mesurée entre les sommets des colonnes des combles de la nef, ainsi en est-il sur la figure du brah̄ vihār à entrait de quatre mètres.

(1) *Sālā*, les *sālā* sont essentiellement construites pour servir d'abri. Au bord des routes, il existe des *sālā* très simples dans lesquelles les voyageurs peuvent s'arrêter pour se reposer. Dans les monastères les *sālā* sont des lieux de réunion. Ce sont des constructions toujours largement ouvertes. Construites sur un soubassement ou sur pilotis, elles s'ouvrent quelquefois par de très larges baies ; plus souvent elles n'ont pas de murs ou seulement un mur sur une face ; le toit repose alors uniquement sur des colonnes.

(2) *Rapieñ*. Le plan du brah̄ vihār comprend généralement une nef centrale, un bas-côté pourtournant sur les quatre faces et une galerie extérieure. Au-dessus de la nef on construit un toit à deux pentes qui forme la partie supérieure de la toiture. Le bas-côté et la galerie extérieure sont couverts chacun d'un toit en appentis sur les quatre faces ; ce double toit à quatre pentes forme la partie inférieure de la toiture. Le bas-côté pourtournant avec son toit en appentis est appelé *rapieñ*, c'est-à-dire « continuation », car il élargit la surface de la nef.

(3) *Pāmñ s̄ac*, la *pāmñ s̄ac* correspond à la galerie extérieure qui entoure le brah̄ vihār. Sur les quatre faces du brah̄ vihār elle est couverte d'un toit en appentis reposant d'un côté sur le mur du brah̄ vihār et, de l'autre côté sur une rangée de colonnes. Les angles de la toiture du *pāmñ s̄ac*, de même que les angles de la toiture du *rapieñ*, s'appellent *cuñ caeñ*.

(4) D'après Tandart, *vihār grih̄* désigne un sanctuaire à toit simple, alors que l'expression *vihār mukh lāc*, « sanctuaire à face rompue » s'applique à un sanctuaire à toitures superposées. D'après Guesdon *grih̄* est la partie réservée de la maison. D'après nos recherches, il semble que ce terme se rapporte soit à la nef, soit aux combles placés au-dessus de la nef, sous le toit à deux pentes, donc une partie cachée sous une toiture simple. On ne peut s'empêcher de faire un rapprochement entre ce terme de *grih̄* et celui de *garbha griha*, le sanctuaire central des temples indiens, car la nef est bien le centre du sanctuaire.

Gh. Au sujet de l'évolution du braḥ vihār.

(Selon les dires du maître d'œuvres Ieñ Sioeñ.)

Sous les règnes qui ont laissé des inscriptions sur la pierre, on construisait des braḥ vihār pour y ériger, soit Braḥ Nārāyaṇ (1), soit les statues du Braḥ Buddha ; on n'édifiait que des prāsād tout en pierre, par exemple Prāsād Aṅgar Vatt (Angkor Vat), Prāsād Bhmaṇ Isūr (Phnom Chisor) et Prāsād Danle Pādī (Tonlé Bati). Pendant les règnes qui n'ont laissé que des Chroniques Royales, mais sous lesquels on ne gravait pas d'inscriptions, on ne construisait pas de braḥ vihār pour y ériger les statues du Braḥ Buddha ; on édifiait seulement des hangars dans lesquels on plaçait les statues du Braḥ Buddha. La Communauté qui vivait dans les monastères avait des devoirs à accomplir : soit le devoir de l'uposatha, soit le devoir de la réception des vêtements de kaṭhin (2), soit le pabvajjā (3) ou l'upasampadā (4) ; (elle accomplissait ces devoirs) dans ce hangar. C'est pourquoi on donna à ce hangar le nom de « hangar d'uposatha ». Ce hangar d'uposatha, on le construisait en bois et on le couvrait en paillote. Sa forme était celle de la maison khmaer (que j'ai dessinée pour la montrer dans la partie de cet ouvrage consacrée à la construction des maisons, à la lettre G, numéro 1, au début). La seule différence entre les deux, c'est que l'on construisait un rapien̄ tout autour du hangar d'uposatha et que l'on élevait un mur qui faisait le tour de ce rapien̄ ; il n'y avait pas de plancher, on faisait seulement un sol en terre battue.

Entre le règne de Sa Majesté Sri Dhammarāja et le règne de Sa Majesté Narottam (Norodom), on commença à construire des braḥ vihār pour y ériger des statues du Buddha. Ainsi on construisit notamment le braḥ vihār de Vatt Bhmaṇ Ṭūñ Beñ (Vat Phnom Dong Penh) et le braḥ vihār de Vatt Braḥ Kaev Marakaṭ (Vat Prah Keo Morokot, dit « Pagode d'Argent ») dans la ville de Bhmaṇ Beñ (Phnom Penh).

Depuis le règne de Sa Majesté Sisuvatthi jusqu'au règne de Sa Majesté Samṭec Braḥ Narottam Sihanuvarman (Norodom Sihanuk) sous lequel notre pays khmaer jouit de la paix, on dispose, pour la construction des maisons et des braḥ vihār, d'ouvriers qui connaissent très bien leur métier et qui s'efforcent de bâtir en cherchant des méthodes nouvelles variées. On expose les méthodes en réunissant les règles utilisées jusqu'à l'époque de M. l'Ukñā Deb Nimitt Mak (5), qui fut mon maître, sous le règne de Sa Majesté Samṭec Braḥ Sisuvatthi (Rājānukoṭṭh). C'est M. Deb Nimitt

(1) *Brah Nārāyaṇ*, Viṣṇu est toujours désigné sous ce vocable dans le Cambodge moderne.

(2) *Kaṭhin*, cérémonie de don de vêtements aux religieux.

(3) *Pabvajjā*, entrée en religion d'un novice.

(4) *Upasampada*, entrée en religion d'un moine.

(5) *Ukñā Deb Nimitt*, le titre d'ukñā est le second du mandarinat cambodgien. D'après M. Ieñ Sioeñ le titre d'ukñā deb nimitt a été accordé par le roi Sisuvatthi Sisowath successivement à trois architectes qui furent également peintres et décorateurs, les Ukñā Deb Nimitt Mak, Ras et Khiev. Ce titre n'a été conféré que pendant le règne du roi Sisuvatthi. La « Pagode d'Argent » a été construite par l'Ukñā Bibhakti Cakravat d'après les plans de l'artiste Mak qui ne devint ukñā deb nimitt qu'après la mort de l'Ukñā Bibhakti Cakravat.

Mak qui construisit la salle Bhojanī (Phocani) et la salle Cand Chāyā (1) et le Dīnāṃṇ Devavinicchay dans le magnifique Palais Royal Catumukh (2) dans la ville de Bṇam Beñ (Phnom Penh) et qui construisit des braḥ vihār, des kuṭi et des sālā dans de nombreuses provinces. Quant aux règles de construction d'après lesquelles il a élevé les braḥ vihār, elles correspondent aux modèles que j'ai dessinés pour montrer la construction du monastère, à la lettre G, au début.

Ñ. Au sujet de la forme du braḥ vihār sous les différents règnes.

(Selon les modèles dessinés et les explications données par le maître d'œuvres Ieñ Sioeñ.)

Du règne de Sa Majesté Dhaneñjayagorabarāj jusqu'au règne de Sa Majesté Paramanibvān, la forme de braḥ vihār que l'on construisait généralement, comprenait seulement une travée ; il y avait quatre colonnes et deux jahvā. Ce braḥ vihār servait à ériger une seule statue du corps vénéré du Braḥ Buddha. Le hangar où la Communauté célébrait l'uposatha était construit séparément, en avant du braḥ vihār (3).

Du règne de Sa Majesté Paramanibvān jusqu'au règne de Sa Majesté Rājasambhār, on construisait souvent des braḥ vihār à trois travées, huit colonnes et quatre jahvā ; ils servaient à y ériger des statues du Braḥ Buddha. Le hangar où l'on célébrait l'uposatha était construit uni au braḥ vihār. On érigeait la statue du Buddha dans la troisième travée, comme cela est dessiné sur la figure du second type de braḥ vihār.

Du règne de Sa Majesté Rājasambhār jusqu'au règne de Sa Majesté Sihanuvarman (Sihanuk), on construisait souvent des braḥ vihār à cinq travées et douze colonnes. On construisait aussi des braḥ vihār à sept travées et trente-deux colonnes ou à neuf travées et soixante colonnes. Quant aux jahvā, il y en avait seulement quatre, pour tous les types. Ainsi en est-il sur la figure du braḥ vihār du troisième type.

C. Au sujet de la forme et des noms de la sālā.

(Selon les dires de M. Deb Nimitt.)

Il y a trois sortes de formes et de noms pour la sālā. La sālā qui a un rapieñ, une toiture sur la nef et deux jahvā, mais n'a ni plancher, ni soubassement (on dresse les colonnes directement sur le sol) porte le nom de sālā kammarioen. La sālā qui a un

(1) La salle *Bhojanī* était le petit palais où avaient lieu les réceptions et les banquets. La salle Cand chāya était le petit palais où se déroulaient les séances de danses royales.

(2) Le *Dīnāṃṇ Devavinicchay* était le grand palais abritant le Parasol Blanc et le Trône royal. On appelle *Catumukh*, « quatre faces », le point où le Mékong, sitôt après son confluent avec le Danle Sap (Tonle Sap), se divise en deux bras, le Mékong proprement dit et Bāsakkh (Bassac). C'est ce point que l'on désigne en français sous le nom de « Quatre Bras ». Le Palais Royal de Bṇam Peñ (Phnom Penh) est situé en face de ce confluent, d'où son nom de Palais Catumukh.

(3) Cette disposition de l'uposathāgāra en avant du braḥ vihār dans les premiers monastères bouddhiques théravādin du Cambodge nous semble assez bien attestée par la disposition de terrasses bouddhiques ajoutées à l'Est de plusieurs sanctuaires angkoriens convertis en sanctuaires bouddhiques. C'est le cas notamment de Brah Bidhū X (Prah Pithu) et de Vatt Brah Ind Kosi de Siem Rāp (cf. « Bornage rituel », p. 106).

rapieñ, une toiture sur la nef et deux jahvā, ainsi qu'un mur autour du rapieñ et un soubassement, mais n'a pas de plancher, est appelée sālā pariyatti. La sālā qui a un pāmñsāc, un rapieñ, une toiture sur la nef et deux jahvā et qui a un plancher, on donne le nom de sālā piṇḍ. La sālā kammarioen est utilisée à la préparation des repas ; dans la sālā pariyatti, on enseigne les textes aux religieux, notamment les langues pâlie et sanscrite. La sālā piṇḍ sert à la réunion des upāsak et de upāsikā, aux dons d'aumônes et de nourriture aux religieux.

Il est interdit de faire une sālā à quatre jahvā pour qu'il n'y ait pas de confusion avec le braḥ vihār. Il est également défendu de faire une sālā kammarioen avec des jahvā pour qu'on ne puisse la confondre avec la sālā pariyatti.

Ch. Au sujet des dimensions des sālā.

(Selon les dires de M. Deb Nimitt.)

Quant aux mesures de la sālā, qu'elle soit petite, moyenne ou grande, on les détermine d'après la longueur de l'entrait, tout comme le braḥ vihār. Cependant pour les petites et moyennes sālā on fait souvent l'entrait plus long que dans la braḥ vihār et souvent on fait juste un rapieñ (il n'y a pas de pāmñsāc). Si la sālā est grande, on peut faire un pāmñsāc. On place souvent seulement deux jahvā, que la sālā soit grande, moyenne ou petite. Fréquemment, on construit la sālā kammarioen et la sālā pariyatti sans plancher. La plupart du temps on met un plancher à la sālā piṇḍ ; si on la construit avec un plancher, on mesure depuis le sol jusqu'en haut, une élévation de deux mètres ou de deux mètres cinquante centimètres, que la sālā soit petite ou grande. Quand aux colonnes soutenant les combles de la nef, on leur donne, comme hauteur, une fois et demi la longueur de l'entrait, comme nous l'avons indiqué sur le dessin de la sālā à entrait de cinq mètres.

J. Au sujet de l'évolution de la forme de la sālā sous les différents règnes.

Du règne de Sa Majesté Dhañenjayagorabarāj jusqu'au règne de Sa Majesté Paramanibvān, on construisit souvent des sālā à trois travées, huit colonnes et deux jahvā. Elles servaient au *saṅghadān* et au *dhammadān* (1) ; elles étaient telles que sur la figure de la sālā du premier type.

Du règne de Sa Majesté Paramanibvān jusqu'au règne de Sa Majesté Rājasambhār, on élevait souvent des sālā à cinq travées, douze colonnes, deux jahvā. Elles servaient à ériger des statues du Braḥ Buddha, au *saṅghadān* et au *dhammadān* ; elles étaient telles que sur la figure de la sālā du second type.

Du règne de Sa Majesté Rājasambhār jusqu'au règne de Sa Majesté Sihanuvarman, on construisit fréquemment des sālā à cinq travées et vingt-quatre colonnes et aussi des sālā à sept travées et quarante-huit colonnes. Il y avait deux jahvā ; ainsi en est-il sur la figure de la sālā du troisième type.

(1) C'est dans cette sālā que les fidèles offrent le repas aux religieux et c'est également là que les religieux sont invités à prêcher la Loi.

Jh. Au sujet des dimensions des kuṭi.

(Selon les dires de M. Deb Nimitt.)

Pour avoir les dimensions des kuṭi, il faut prendre la mesure de la largeur que l'on double pour avoir les dimensions de la longueur ; cette mesure et demie donne la hauteur (ainsi a-t-il été dit déjà au sujet des mesures de la maison dans le signe Ñ̃, au début). Cependant on faisait les anciens kuṭi très petits, ils avaient seulement deux rangs de colonnes, selon la figure du kuṭi khmaer à cinq mesures.

Ñ̃. Au sujet de l'évolution de la forme des kuṭi sous les différents règnes.

Du règne de Sa Majesté Dhañenjayagorāb jusqu'au règne de Sa Majesté Braḥ Paramanibvān, on construisait souvent des kuṭi comprenant deux travées et six colonnes ; il n'y avait pas de jahvā. Elles servaient de demeure aux religieux. Elles étaient telles que sur la figure du premier type de kuṭi.

Du règne de Sa Majesté Braḥ Paramanibvān jusqu'au règne de Sa Majesté Rājasambhār on élevait souvent des kuṭi comprenant trois travées et douze colonnes. Elles servaient de demeure au chef du monastère. Elles étaient telles que sur la figure du second type de kuṭi.

Depuis le règne de Sa Majesté Rājasambhār jusqu'au règne de Sa Majesté Sihanuvarman, on construisit généralement des kuṭi comprenant quatre travées et quinze colonnes ; elles servaient de demeure au chef du monastère ainsi qu'aux moines et aux novices. Elles étaient telles que sur la figure du troisième type de kuṭi.

T. Au sujet de l'ornementation du monastère.

(Selon les dires de M. l'Ukñā Racanā Prasoeur Mau) (1).

Les ornements du monastère, tels que les bois de rā khyāl du braḥ vihār sont souvent sculptés en forme de tête, de corps ou de queue de nāga que l'on appelle nāga, ṭaṅktār (2), jahvā, fixés depuis le niveau de la gouttière jusqu'à la poutre faitière ; on les fait en forme de nāga. On sculpte cette représentation pour figurer le nāga qui se fit moine dans la religion du Braḥ Buddha.

(1) *Ukñā Racanā Prasoeur*, titre de mandarin de second rang accordé au décorateur.

(2) *ṭaṅktār*. D'après Guesdon « toit supérieur de pagode, faitage, corniche ». D'après Tandart : « planche de façade, placée selon la déclivité du toit supérieur, arêtier ». A propos du terme *mé khyal*, nom sous lequel elle désigne ce que M. Ieñ Sioeñ appelle rā khyāl, M^{me} Porée-Maspéro signale que « George Groslier appelle ce « bandeau de pignon » un dāngkdar [= dañ kdār], terme qui a une signification beaucoup plus large. *Kdār* désigne une planche, une latte, et *dañ* marque l'allongement, l'étendue ». (Cf. M^{me} Porée-Maspéro, « Krōñ Pāli », p. 204 et G. Groslier « Recherches sur les Cambodgiens » p. 197). D'après M. Kam Doum, le ṭaṅktār est, dans le braḥ vihar, l'équivalent du rā khyāl dans la maison d'habitation ; le ṭaṅktār est sculpté en forme de corps de nāga. Cette définition rejoint celle que donne G. Groslier. Le texte de M. Ieñ Sioeñ confirme cette explication puisqu'il est dit que le ṭaṅktār correspond au corps du nāga.

Voici ce que dit la légende : quand le Braḥ Buddha vivait encore, il y avait un nāga qui désirait vivement entrer en religion, aussi ayant transformé son corps (en celui d'un homme), il vint demander à entrer comme moine dans la religion du Braḥ Buddha. Quelques jours plus tard, on découvrit sa nature et il fut révélé qu'il était un nāga. Le Braḥ Buddha, le sachant, lui ordonna de quitter les ordres. Le nāga, s'adressant au Buddha, lui dit : « Si le Saint Personnage que vous êtes m'ordonne de quitter le froc, je Le supplie de m'accorder un vœu. O, Saint ! lorsqu'un jeune homme viendra prendre le froc dans la religion, je demande qu'on lui donne le nom de « nāga ». Lorsque l'on construira un braḥ vihār ou une sālā, je demande que l'on sculpte une image de nāga pour la fixer au toit de ce braḥ vihār ou de cette sālā. » Le Braḥ Buddha exauça son vœu. C'est pour cela que l'on fait des représentations de nāga.

Th. Au sujet du plan de chaque monastère.

(Selon les dires du Grū Cau Adhikār Som Aem.)

Le plan de chaque monastère doit être divisé en vingt-cinq parties (tout comme le terrain sur lequel on construit une maison). Le braḥ vihār doit être construit du côté d'Agui (1), la sālā piṇḍ doit être construite au Nord du braḥ vihār, la kuṭi du chef du monastère doit être construite derrière la sālā piṇḍ. Les kuṭi du lok grū sūtr (2) et des lok parisād (3) doivent être construites à l'Ouest du braḥ vihār. On le fait pour que le monastère soit renommé et prospère, pour que le chef du monastère soit en bonne santé et que le lok grū sūtr et les lok parisād et que les upāsak et les upāsikā qui vivent au pied du monastère, soient en bonne santé.

On ne doit pas construire le braḥ vihār sur le « nombril » du monastère ; on ne doit pas construire la sālā piṇḍ au Sud du braḥ vihār ; on ne doit pas construire la kuṭi du chef du monastère juste en vue des yeux du Braḥ Buddha (4) ; on ne doit pas construire les kuṭi du lok grū sūtr et des lok parisād à l'Est du braḥ vihār. Cela ne conférerait ni renom, ni prospérité au monastère ; cela ne donnerait pas une bonne santé au chef du monastère, au lok grū sūtr et aux lok parisād ainsi qu'au upāsaka et aux upāsikā qui vivent au pied du monastère.

Pour avoir le nombril du monastère, on mesure de l'angle d'Isān jusqu'à l'angle de Niratī et de l'angle d'Agni jusqu'à l'angle de Vayu (5). Le point où les cordes tendues bien droite, d'ici à là, se croisent, s'appelle le « nombril » du monastère.

(1) *Côté d'Agni*, le Sud-Est.

(2) *Lok grū sūtr*, sous-chef du monastère.

(3) *Lok parisad*, moine de la Communauté.

(4) « *Juste en vue des yeux du Braḥ Buddha* », il s'agit de la grande statue du Buddha placée sur l'autel dans le braḥ vihār, regardant vers l'entrée du sanctuaire. Il ne doit pas y avoir de construction devant la façade du braḥ vihār.

(5) L'angle d'Isan (skt. Isana) est le Nord-Est ; l'angle de Niratī (skt. Nirṛti) est le Sud-Ouest ; l'angle d'Agni le Sud-Est ; l'angle de Vayu le Nord-Ouest.

D. Au sujet des rites, offrandes, fêtes et observance lors de la construction soit d'un monastère entier, soit d'un braḥ vihār, d'une sālā ou d'une kuḷi.

(Selon les dires du maître d'œuvres Ieñ Sioeñ et d'après ce qu'il a eu l'habitude de faire et de voir faire; tout cela réparti dans les subdivisions de chapitre numérotées ci-après.)

1. Rites de construction d'un monastère entièrement nouveau.

Si un homme, dans un esprit pur et généreux, a le désir de prélever, sur sa propre terre, de quoi offrir aux religieux afin de fonder un monastère, il doit faire célébrer des rites dont le cérémonial est exposé ici.

Il doit choisir le mois et le jour propices et inviter des religieux de quatre monastères et un religieux qui prendra soin de la fondation pour en devenir le Cau Addhikār, ainsi que ses parents, proches ou éloignés, et les propriétaires des terrains limitrophes, tous consentant à se rencontrer et à se réunir sur le terrain. Au moment du crépuscule, il doit faire préparer la cérémonie en l'honneur de Kruñ Bālī; à la nuit, il lui faut inviter les religieux à attirer la prospérité par la récitation de textes. Le lendemain, au lever de l'aurore, il doit inviter les religieux de quatre monastères et le religieux qui prendra soin de la fondation pour en être le Cau Addhikār, ainsi que ses parents, proches ou éloignés, et que les propriétaires des terrains limitrophes et que le chef de la commune et les prier tous de venir pour se réunir sur le terrain. Alors, il doit faire apporter quatre bornes que l'on fiche dans le sol et que l'on montre aux religieux et aux propriétaires des terrains limitrophes; car il doit faire savoir: « Cette étendue de terre, je l'ai prélevée pour la donner aux religieux afin qu'ils y établissent un ārāma » (1). Puis il invite les religieux et les messieurs qui se sont réunis dans cet endroit à se rendre au centre du monastère pour faire le constat. Ensuite, on étend des nattes que l'on offre aux religieux pour qu'ils s'y installent. Alors on creuse la terre pour prendre une motte juste au centre de l'emplacement du monastère; on place la motte de terre sur une coupe à pied et on allume des bougies et des baguettes d'encens, puis on l'offre aux religieux pour qu'ils la conservent. Les rites pour la construction d'un monastère entièrement nouveau sont terminés.

2. Rites pour la construction d'un braḥ vihār.

Quand un homme, dans un esprit pur et généreux, a le désir de faire construire un braḥ vihār pour l'offrir aux religieux, il doit faire célébrer des rites en six cérémonies selon ce qui suit :

1) *Arāma* (skt. lieu de plaisance, parc). En Cambodgien, que ce terme soit, ou non, accolé au mot *vatt*, il désigne un monastère établi dans un parc. Il entre dans le nom de bien des monastères, par exemple: Vatt Sisuvatthi Ratānāram, Vatt Issarārām Tā Miñ, etc.

— Première cérémonie : il lui faut choisir un jour et un mois propices. Au crépuscule, il fait préparer les offrandes à Kruṇ Bālī ; à la nuit il doit inviter les religieux à attirer la prospérité par la récitation des textes.

-- Seconde cérémonie : il lui faut choisir un jour et un mois propices ; au lever de l'aurore, il doit inviter le chef du monastère et un vieil et sage ācāry à montrer l'endroit où l'on doit construire. Puis il faut que le maître d'œuvres mesure la largeur et la longueur du braḥ vihār et creuse une fosse et prenne jour (1).

— Troisième cérémonie : il faut choisir un jour et un mois fastes ; à la nuit on doit inviter la communauté à attirer la prospérité par la récitation des textes ; au matin, il faut préparer l'offrande à Braḥ Bisṇukār pour que les ouvriers fassent du bon travail.

— Quatrième cérémonie : il faut choisir un jour et un mois fastes ; à la nuit, on invite les religieux à attirer la prospérité par la récitation de textes ; au matin, à la pleine lumière, il faut préparer l'offrande à Braḥ Bisṇukār pour que le menuisier lève les colonnes ; si les colonnes sont en briques ou en ciment, il faut préparer l'offrande à Braḥ Bisṇukār pour que l'ouvrier pose les briques ou coule le ciment convenablement.

— Cinquième cérémonie : il faut choisir un jour et un mois fastes. Le soir, on invite les religieux à attirer la prospérité par la récitation de textes. Au matin, à la pleine lumière, il faut préparer une offrande à Braḥ Bisṇukār pour que le sculpteur lève les jahvā.

-- Sixième cérémonie : il faut choisir un jour et un mois fastes ; le soir, on invite les religieux à attirer la prospérité par la lecture des textes ; au matin on prend le fil de coton pour l'attacher aux colonnes du braḥ vihār et l'on fait l'offrande du braḥ vihār aux religieux.

Ainsi finissent les rites de construction du braḥ vihār.

3. *Rites pour la construction d'une sālā.*

Si un homme, dans un esprit pur et généreux, a le désir de faire construire une sālā, pour l'offrir aux religieux, il doit faire célébrer des rites en six cérémonies semblables aux rites de construction du braḥ vihār exposés dans le chapitre précédent.

4. *Rites pour la construction d'une kuṭi.*

Si un homme, dans un esprit pur et généreux, a le désir de faire une kuṭi pour l'offrir aux religieux, il doit célébrer des rites en cinq cérémonies, semblables aux rites de construction des sālā, avec cette différence qu'on ne procède pas à la cérémonie de la levée des jahvā, puisque les kuṭi n'ont pas de jahvā ; il faut prendre la sixième cérémonie pour en faire la cinquième.

(1) Il s'agit d'une fosse dans laquelle on plantera une colonne.

Dh. Rites pour pénétrer dans un braḥ vihār, une sālā, une kuṭi ou pour l'inaugurer.

(Selon les dires du maître d'œuvres Ieñ Sioeñ.)

Les rites d'inauguration du braḥ vihār comprennent la cérémonie de pose de simā et l'ondoielement du grand Braḥ Jīv (1) dans le sanctuaire. Les rites d'ondoielement des statues du Buddha, selon qu'on inaugure un braḥ vihār, une sālā ou une kuṭi, sont un peu différents, ainsi que nous allons l'exposer.

1. Pour les rites d'inauguration d'une sālā on invite des religieux de huit monastères, pour les rites d'inauguration d'une kuṭi, on invite des religieux de quatre monastères.

2. Pour les rites d'inauguration d'un braḥ vihār, on fait appel à seize ācāry ; pour les rites d'inauguration d'une sālā, on fait appel à huit ācāry ; pour les rites d'inauguration d'une kuṭi, on fait appel à quatre ācāry.

3. Pour les rites d'inauguration d'un braḥ vihār, on choisit seize jeunes garçons et seize jeunes filles ; pour les rites d'inauguration d'une sālā, on choisit huit jeunes garçons et huit jeunes filles ; pour les rites d'inauguration d'une kuṭi, on choisit quatre jeunes garçons et quatre jeunes filles (2).

4. Pour les rites d'inauguration d'un braḥ vihār, il faut une offrande de seize *traī cīvara* (3) ; pour les rites d'inauguration d'une sālā, il faut une offrande de huit *traī cīvara*, pour les rites d'inauguration d'une kuṭi, il faut une offrande de quatre *traī cīvara*.

5. Pour les rites d'inauguration d'un braḥ vihār, il faut une offrande de seize pātra (4), pour une sālā de huit pātra et de quatre pātra pour une kuṭi.

6. Pour les rites d'inauguration, il faut une offrande de tissu blanc de cent soixante coudées pour un braḥ vihār, de quatre-vingts coudées pour une sālā et de quarante coudées pour une kuṭi.

Les *traī cīvara* et les pātra doivent être donnés aux religieux ; le tissu blanc doit être donné aux ācāry.

7. Pour les rites d'inauguration, il faut une offrande de seize parapluies pour un braḥ vihār, de huit parapluies pour une sālā, de quatre parapluies pour une kuṭi. Ces parapluies doivent être donnés aux religieux.

8. Pour les rites d'inauguration, il faut une offrande de seize bâtons pour un braḥ vihār, de huit bâtons pour une sālā, de quatre bâtons pour une kuṭi. Ces bâtons doivent être donnés aux religieux.

9. Pour les rites d'inauguration, il faut une offrande de seize nattes et de seize oreillers pour un braḥ vihār, de huit nattes et de huit oreillers pour une sālā ; de quatre

1) *Braḥ Jiv*, la grande statue du Buddha sur l'autel du sanctuaire.

(2) Ces jeunes garçons et ces fillettes sont parés et doivent figurer des *devatā* (cf. « Bornage rituel », p. 33).

(3) *Traī cīvara*, les trois vêtements des religieux ; l'*antaravāsaka*, l'*ullarāsanga* et la *saṅghāṭi*.

(4) *Pātra*, bol à aumônes.

nattes et de quatre oreillers pour une kuṭī. Ces nattes et ces oreillers sont offerts aux religieux.

10. Pour les rites d'inauguration, il faut une offrande de seize paquets de thé, seize paquets de sucre et seize éventails pour un braḥ vihār, de huit paquets de thé, de huit paquets de sucre et de huit éventails pour une sālā, de quatre paquets de thé, de quatre paquets de sucre et de quatre éventails pour une kuṭī. Le thé, le sucre et les éventails doivent être offerts aux religieux.

11. Pour les rites d'inauguration, il doit y avoir un biṭān (1) et un parasol à étages pour un braḥ vihār, une sālā ou une kuṭī. Le parasol à étage doit être accroché au-dessus du chignon de la statue du Braḥ Buddha.

12. Pour les rites d'inauguration du braḥ vihār et de la sālā, il doit y avoir une chaire à prêcher, un pupitre, un recueil de textes ; pour les rites d'inauguration d'une kuṭī, il ne doit y avoir ni chaire à prêcher, ni pupitre, ni recueil de textes. La chaire à prêcher et le pupitre doivent être conservés dans le braḥ vihār ou la sālā ; quant au recueil de textes, il faut l'offrir au chef du monastère.

13. Pour les rites d'inauguration d'un braḥ vihār, d'une sālā ou d'une kuṭī, il faut offrir des nattes neuves pour couvrir entièrement le sol du braḥ vihār, de la sālā ou de la kuṭī.

14. Pour les rites d'inauguration du braḥ vihār, il doit y avoir, des pāy sī à onze étages, une enceinte, des parasols, des oriflammes et des pagodons de devatā aux huit directions de l'espace ; pour les rites d'inauguration d'une sālā, il doit y avoir des pāy sī à neuf étages, une enceinte, des parasols, des oriflammes et des pagodons de devatā aux huit directions de l'espace ; pour les rites d'inauguration d'une kuṭī, il doit y avoir des pāy sī à sept étages, une enceinte, des parasols, des oriflammes et des pagodons de devatā aux quatre directions de l'espace (2).

15. Les rites d'inauguration sont célébrés par une fête de sept jours pour un braḥ vihār, de cinq jours pour une sālā, de trois jours pour une kuṭī.

16. La première nuit, on prêche de Dhammagorab (3) ; la nuit ou au milieu du jour, on prêche les dix jātaka ou le Mahājātaka (4) ; la dernière nuit, on prêche la Dhammatrās (6) ; le jour suivant, dans l'après-midi, on prêche le saṅgāyanā (5). Ici finissent les rites d'inauguration d'un braḥ vihār, d'une sālā, d'une kuṭī.

(1) *Biṭān* [skt. et pâli *vilāna*, « dais »] dans les sanctuaires tous les dais suspendus au plafond sont des biṭān ; mais ce terme désigne plus spécialement un dais en tissu de soie *hol*. Au cours du tissage d'un tissu *hol*, les fils de trame, préalablement teints, esquissent un décor géométrique, floral ou historié. Les biṭān représentent généralement des scènes bouddhiques : Grand Départ, Coupe des cheveux, etc.

(2) Tous ces types d'offrandes figuraient parmi les objets offerts lors des poses de *simā* [cf. « Cérémonies des douze mois », p. 11 sq. et « Bornage rituel », p. 21 sq.].

(3) *Dhamma gorab* [skt. *dharma gaurava*], cf. « Bornage rituel », p. 40.

(4) *Mahājātaka*, le *Vessāntara Jātaka*.

(5) *Dhammatrās*, mis pour *Pathamatrās* qui correspond au pâli *Pathamasambodhi* (cf. « Bornage rituel », p. 40).

(6) *Saṅgāyanā*, concile.

N. Au sujet des abris de Anak Tā placés devant le monastère.

(D'après la tradition.)

Voici pourquoi on fait un abri de Anak Tā devant tous les monastères. On le fait pour suivre la recommandation de Tā Ghlāṃṃ Mioeñ (1).

Sous un règne qu'on ne peut préciser, il y avait, dans le sruk de Tpūñ Ghmuṃ (Tbong Khmum), khett de Kambañ' Cām (Kompong Cham), un homme appelé Mioeñ. Cet homme était vieux, aussi l'appelaient-on Tā Mioeñ. Ce Tā Mioeñ avait un cœur plein de sollicitude envers le peuple, la religion et le roi. Sous ce règne il y eut une guerre contre le Siam. Une armée siamoise attaqua par surprise et envahit le pays khmaer. Les Siamois incendièrent et saccagèrent les maisons, les monastères et brûlèrent tous les recueils de textes en pâli. Ghlāṃṃ Mioeñ s'en indigna grandement. C'est alors qu'une armée siamoise bouscula, poussa et encercla les troupes de Tā Ghlāṃṃ Mioeñ qui, ne pouvant s'échapper ordonna à ses troupes de se rassembler. Il fit creuser une fosse et apporter des sabres et des lances. Il ordonna de ficher, dans le fond de la fosse, les sabres et les lances comme des piquets, pointes en haut. Puis il leur fit cette recommandation : « Vous tous, ne craignez rien. Attendez et veillez. Je vais me jeter dans cette fosse et j'irai lever une armée de fantômes qui viendront vous aider à combattre. Dès que j'aurai sauté en bas, vous devrez tous couvrir mon corps de terre et remplir la fosse, en frappant sur les gongs et les tambours ; puis vous partirez vers l'Ouest et vous remporterez la victoire. Quand vous aurez vaincu les troupes siamoises, vous creuserez la terre pour prendre mon cadavre que vous enterrez devant le monastère. Vous ferez alors un abri et y déposerez un morceau de pierre que vous placerez pour me représenter. Moi, je protégerai la religion du Braḥ Buddha pendant cinq mille ans afin qu'aucun ennemi ne vienne vous tourmenter. »

Quand il eut fait cette recommandation, ses troupes lui obéirent et remportèrent la victoire. Ensuite, les combattants creusèrent la terre pour en retirer son cadavre qu'ils enterrèrent devant le monastère. Ils firent au-dessus un abri dans lequel ils placèrent un morceau de pierre. On donne encore maintenant à cette construction le nom d'abri d'Anak Tā Ghlāṃṃ Mioeñ. Tous les autres monastères, proches ou éloignés, anciens ou nouveaux, qui ont à cœur d'être reconnaissants envers lui, font élever un abri et y placent un morceau de pierre pour conserver son souvenir transmis par la tradition à tous les monastères, dans tout le royaume.

(1) *Tā Ghlāṃṃ Mioeñ*. Ce nom, porté par plusieurs *anak tā* est formé de *ghlāṃṃ* « trésor » et de *mioeñ* « province » ; *ghlāṃṃ anak* est le gardien du trésor. Ici ce personnage était, de son vivant, un vieux sage de la région de Kambañ' Cām (Kompong Cham). Le même nom et la même légende sont attribués à un gouverneur de *Bodhisal* (Pursat) qui, à la fin du xvi^e siècle, sous le règne de Jay Jetṭha se sacrifia ainsi pour assurer la déroute des Siamois ; sa tombe, à proximité de Pākāñ (Bakan) est resté un lieu de culte où, chaque année, au mois de Visākh pāl. Visākha), ont lieu des cérémonies (« Cérémonies des douze mois », p. 27-29).

(2) Il convient de noter qu'il s'agit de funérailles par enterrement et non par incinération.

Le commentaire sur la construction des monastères, exposé dans ce second chapitre, est terminé.

Le commentaire sur la construction des édifices a été écrit et illustré par moi, selon ce qui m'a été dit par le *Jaṃdap' Gim Nwn*, du village de *Dwl Tā Kaev*, *ghuṃ Bañ Dīk*, *sruk Raṃṭwl* (Romduol), dans la province de *Svāy Riēn* (Svay Rieng) et par le *Lok Grū Cau Adhikār Nām Som Aem*, du monastère de *Dwl Tā Kaev*, *ghuṃ Bañ Dīk*, *sruk Raṃṭwl* (Romduol), dans la province de *Svāy Riēn* (Svay Rieng) et par M. l'*Ukñā prasoer Nām Mau* du premier quartier de la ville de *Bhnaṃ Beñ* (Phnom Penh) et par M. l'*ācāry Nām Jwn* du *ghuṃ de Brai Nāli*, *sruk Gañ Bīsī* (Kong Pisei) dans la province de *Kaṃbañ' Sbī* (Kompong Speu), et d'après ce que moi-même, maître d'œuvres *Ieñ Sioēn*, habitant au numéro 78 de la rue Paul-Bert (1) à *Bhnaṃ Beñ* (Phnom Penh), j'ai appris par l'*Histoire et les Chroniques Royales*, ainsi que je l'ai indiqué, entre parenthèses, au début de chaque chapitre.

(1) Actuellement rue Yukanthor.



Ph. 1. — Région de Kamban Tralach (Kompong Tralach). Maisons pŷl.



Ph. 2. — Région de Bodhisat Pursat. Maisons roŷ sous deux et trois toitures avec appentis latéral.



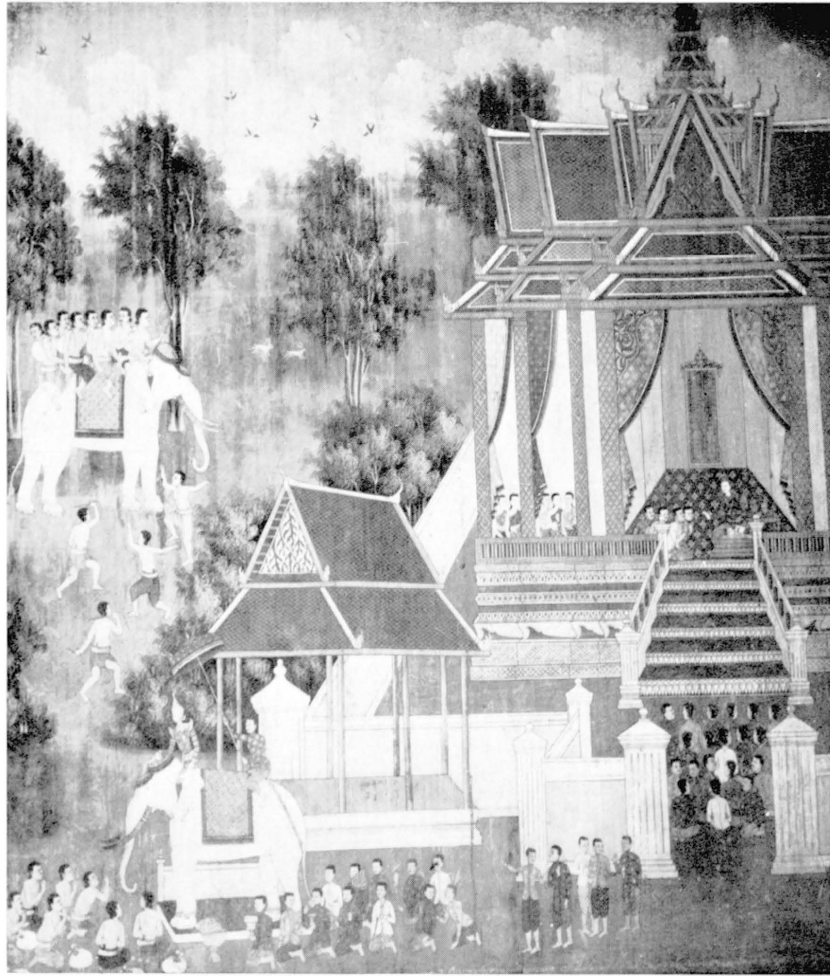
Ph. 3. — Lativaek (Lovek), Sālā de type roi dioën.



Ph. 4. — Siem Rāp (Siem Reap), Vatt Pūbī, brah viḥār à six queues de nāga.



Ph. 5. — Papūr Babaur, brah vihār à quatre faces et quatorze queues de nāga.

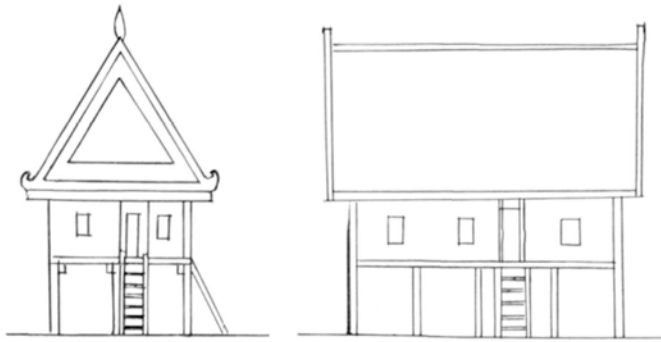


Ph. 6. -- Kamphañ Tralach (Kompong Tralach). Peinture du brah̄ viḥār : Vessantara Jātaka, don de l'éléphant.
Palais à quatre faces et sālā de type roñ ṭol.

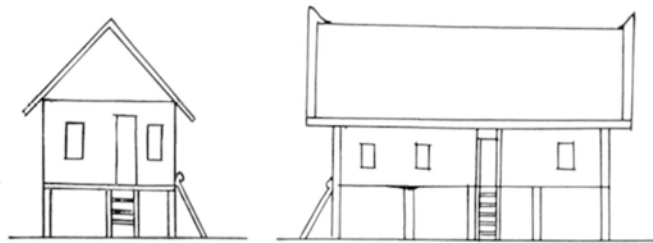


Ph. 7. - Kamphañ Tralach (Kompong Tralach). Peinture du brah̄ viḥār : Vessantara Jātaka, début de l'histoire
de Jūjaka ; maisons roñ ṭol et maison pīt.

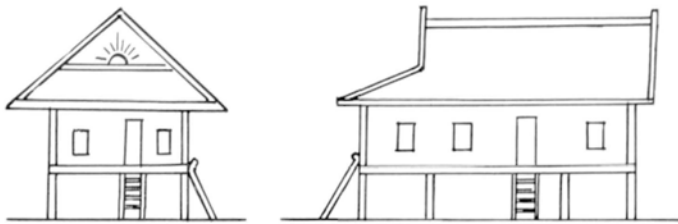
PLANCHE I



-a-



-b-



-c-



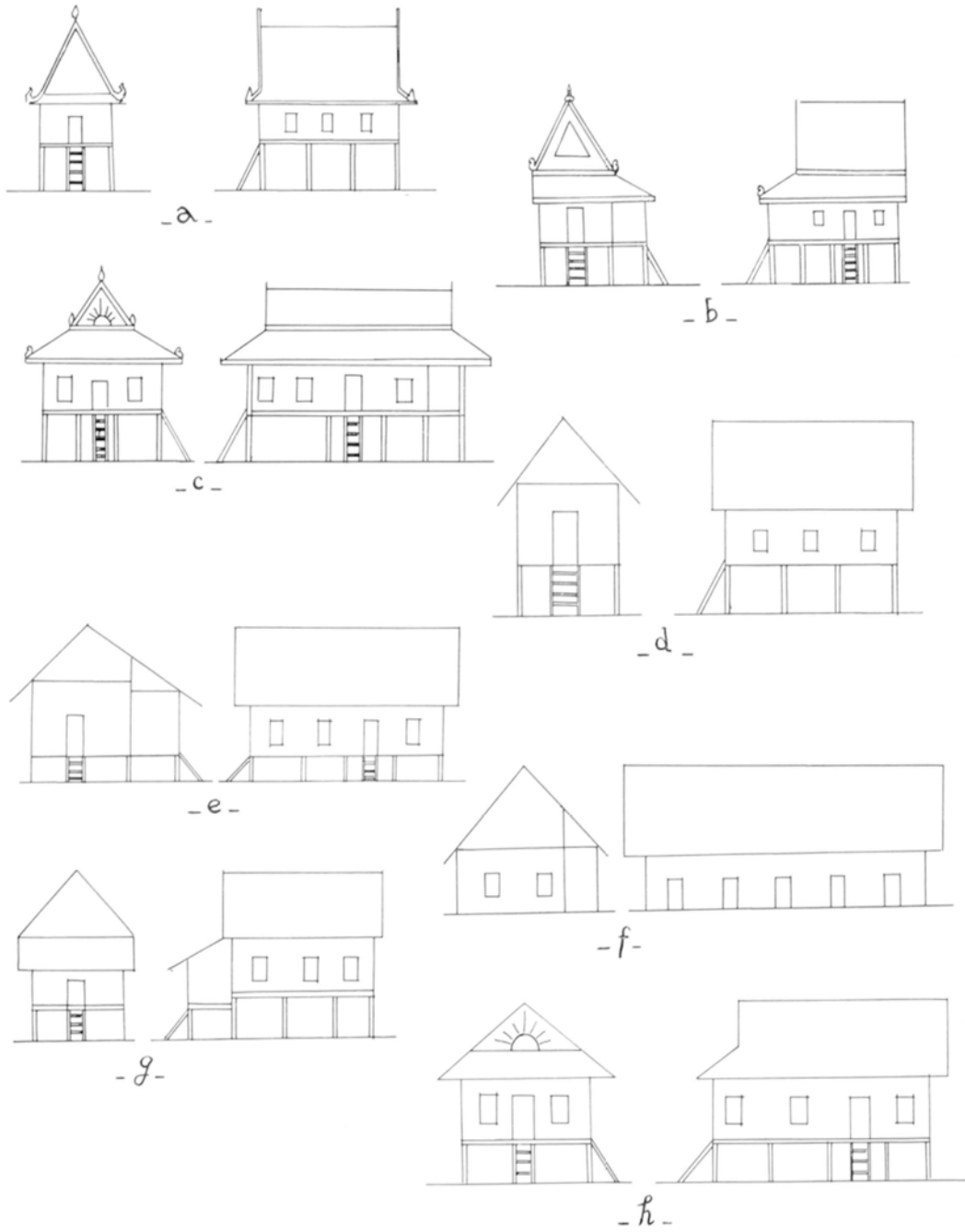
-d-



-e-

Pl. I. --- Fig. a : Maison khmaer ; fig. b : Maison roñ ; fig. c : Maison roñ ʔol ; fig. d : Maison roñ dioeñ.
fig. e : Maison pit'.

PLANCHE II

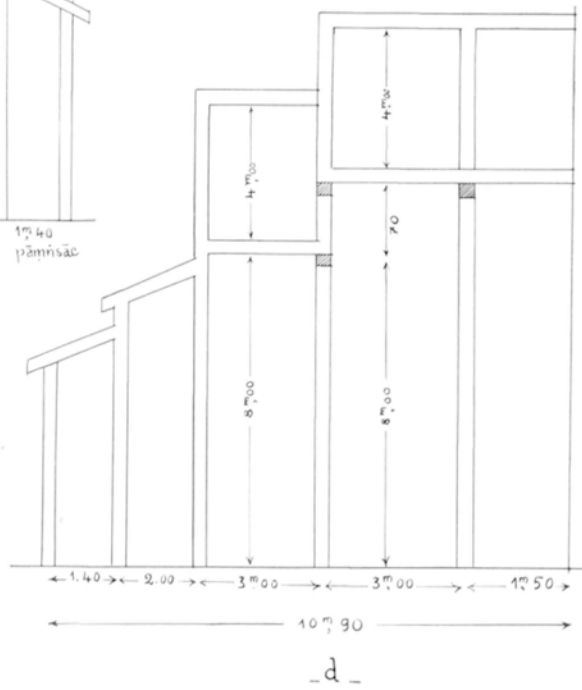
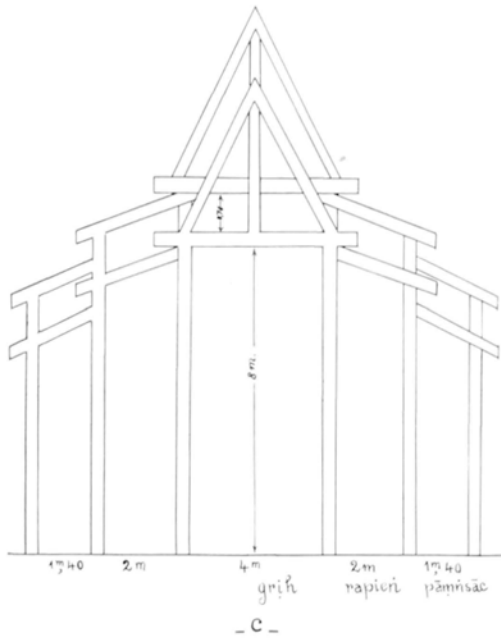
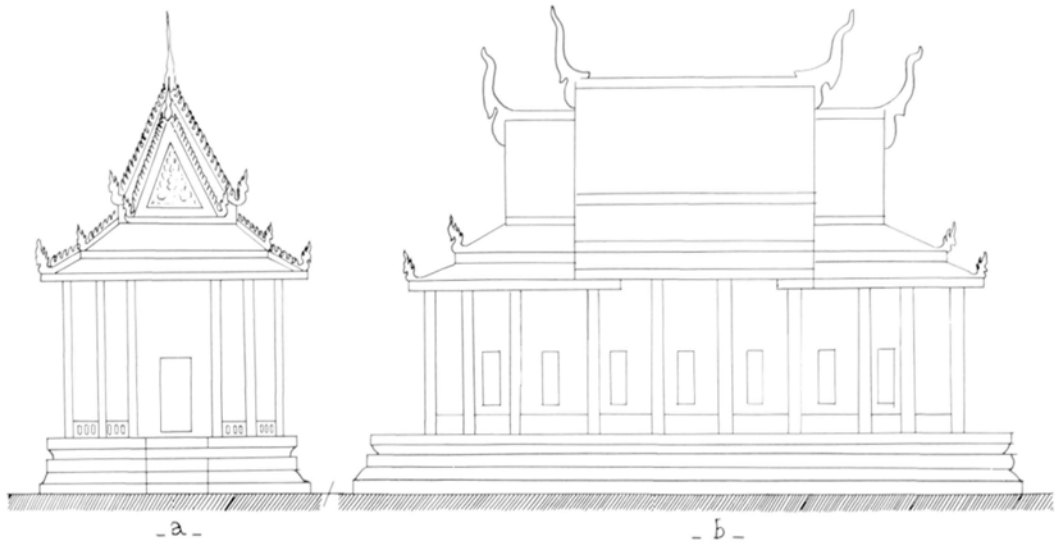


Pl. II. — Fig. a : Maison khmaer du premier type ; fig. b : Maison khmaer du second type ; fig. c : Maison khmaer troisième type ; fig. d : Maison roñ du premier type ; fig. e : Maison roñ du second type ; fig. f : Maison roñ du troisième type ; fig. g : Maison roñ ʎol du premier type ; fig. h : Maison roñ ʎol du second type.



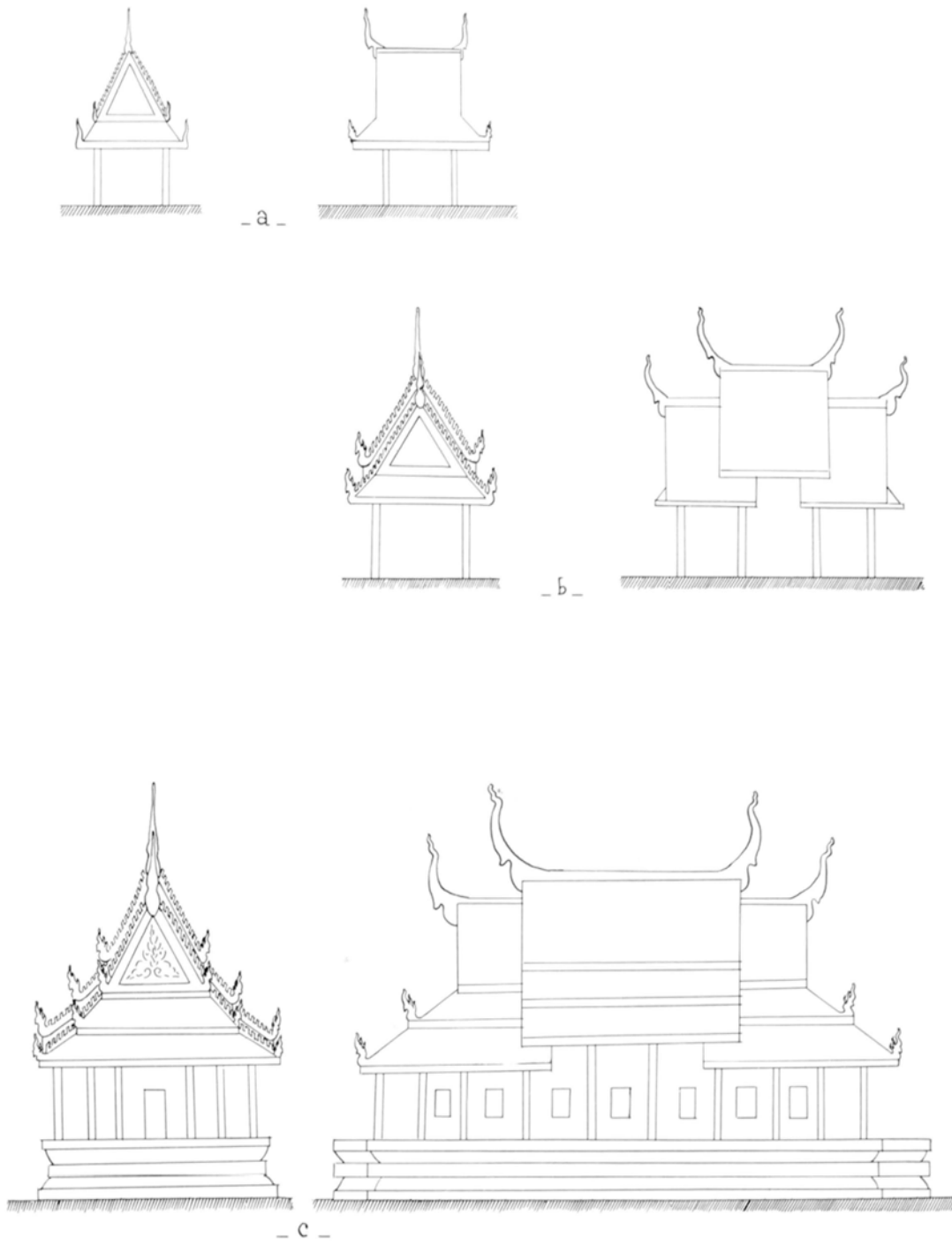
Pl. III. -- Fig. a : Maison roñ ʔol du troisième type ; fig. b : Maison roñ dioèñ du premier type ; fig. c : Maison roñ dioèñ du second type ; fig. d : Maison roñ dioèñ du troisième type ; fig. e : Maison pit du premier type ; fig. f : Maison pit du second type ; fig. g : Maison pit du troisième type.

PLANCHE IV



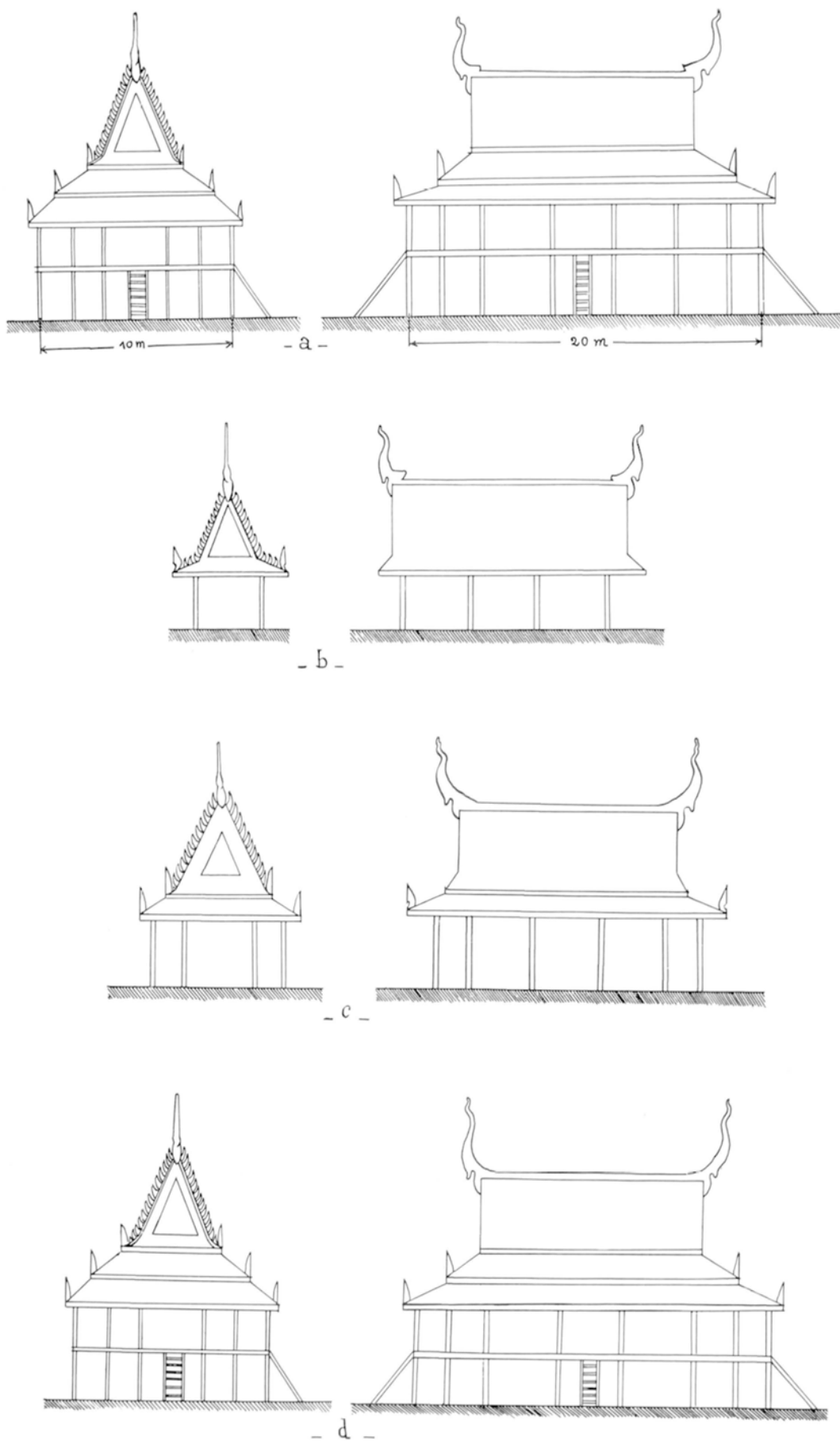
Pl. IV. — Fig. a : Brah vihār, vue de face ; fig. b : Brah vihār, vue latérale ; fig. c : Brah vihār — dimensions — vue de face ; fig. d : Brah vihār — dimensions — vue latérale.

PLANCHE V



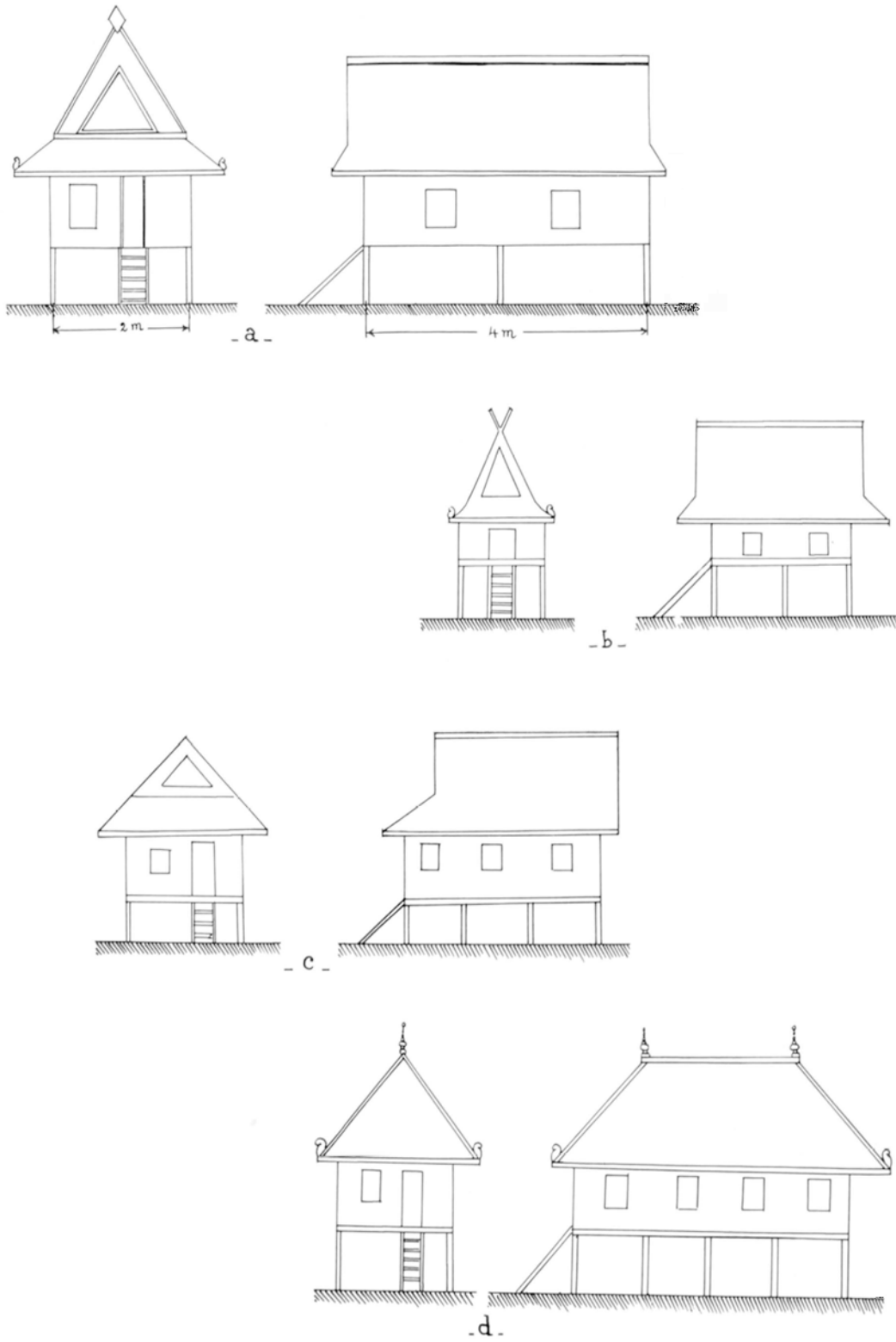
Pl. V. -- Fig. a : Brah vihār du premier type ; fig. b : brah vihār du second type ; fig. c : Brah vihār du troisième type.

PLANCHE VI



Pl. VI. — Fig. a : sālā ; fig. b : sālā du premier type ; fig. c : sālā du second type ; fig. d : sālā du troisième type.

PLANCHE VII



Pl. VII. - - Fig. a : kuṭi ; fig. b : premier type de kuṭi ; fig. c : second type de kuṭi ; fig. d : troisième type de kuṭi.